



**les Ateliers**  
maîtrise d'œuvre urbaine

# Rapport annuel 2024



Les Ateliers Internationaux de Maîtrise d'Œuvre Urbaine de Cergy-Pontoise  
Association Loi 1901, à but non lucratif et reconnue d'intérêt général

# Rapport annuel 2024

Les Ateliers Internationaux de Maîtrise d'œuvre urbaine de Cergy-Pontoise, Ile-de-France

<b>1. L'association en 2024</b>	<b>5</b>
1.1. Le Conseil d'Administration et son bureau	5
1.2. Le Comité d'Orientation Scientifique 2024	6
1.3. Les Membres en 2024	6
1.4 L'équipe salariée des Ateliers en 2024	9
1.5 Contrôle légal	10
1.6 Liste des ateliers réalisés	10
1.7 ADA - L'atelier des Ateliers, Processus consultatif des membres et partenaires des Ateliers	15
<b>2. Rapport d'activité 2024</b>	<b>17</b>
2.1. Eléments chiffrés - Présentation des principaux indicateurs financiers	19
2.2. L'atelier francilien junior en 2024	33
42 <sup>ème</sup> atelier francilien 2024 : « Habiter, cohabiter, réhabiter – Métamorphoses des habitats face à l'urgence écologique et sociale »	33
2.3. Les ateliers professionnels à l'étranger et en France	36
Atelier Urbanisme et gouvernance - Nkong-Nouma, Cameroun	36
Atelier Hyderabad 2024 - Water and Metropolitanisation	39
2.4. Activités Transversales en 2024	41
Mission de valorisation et de restitution du projet « Aménagement de bassins versants dans la Région des Palmes en Haïti » Coopération décentralisée Cergy-Pontoise-Région des Palmes	41
EXPOSITION : Cergy-Pontoise et l'eau : Visions internationales	42
Mission exploratoire Hyderabad-Inde	44
Mission exploratoire – Plateforme Urbaine au Cameroun - Yaoundé	44
2.5. Atelier international d'Irkutsk	46
2.6. Visibilité internationale	47
2.7. Publications	49
Publication : « L'aménagement des bassins versants de la Région des Palmes en Haïti, 2020-2024 - Genèse et mise en œuvre du projet de coopération entre Cergy-Pontoise et Haïti »	49
Synthèse de l'atelier Mayotte 2023 : « Un avenir désirable pour Mayotte - Équilibre et résilience de l'espace mahorais »	49
2.8. Rapport de gouvernance 2024	51
<b>3. Présentation des comptes annuels</b>	<b>52</b>
3.1. Comptes certifiés de l'exercice 2024 (projet) et rapport du commissaire aux comptes	52
3.2. Rapport de gestion du Conseil d'Administration	73
3.3. Rapport du trésorier	75

<b>4. Prévisions 2025</b>	<b>78</b>
4.1. L'atelier francilien junior en 2025	78
43ème atelier francilien 2025 : Aux sources du Grand Jardin Séquanien – Ecologie et habitabilité de la Seine et de ses affluents	78
4.2. Les ateliers professionnels en France et à l'étranger en 2025	79
Atelier Flash La Défense : Quartier Saisons, moteur de la régénération de la Défense	79
4.3. Les autres activités prévues en 2025	80
Mission de restitution de l'atelier Hyderabad-Inde	80
Programme de stratégie et réflexion urbaine en Ukraine	80
4.4. Visibilité internationale	81
<b>5. Le budget prévisionnel 2025</b>	<b>83</b>
<b>6. Les partenaires</b>	<b>84</b>

## les Ateliers

maîtrise d'œuvre urbaine

**Les Ateliers Internationaux de Maîtrise d'Oeuvre Urbaine de Cergy-Pontoise**

**Site Internet : [www.ateliers.org](http://www.ateliers.org)**

**Email de contact : [contact@ateliers.org](mailto:contact@ateliers.org)**

Adresse : Rue de la Gare  
95000 CERGY

**Rédaction du rapport annuel : Les Ateliers Internationaux de Cergy-Pontoise**

**Illustrations de la couverture :**

Dessins portraits d'Hyderabad, María Tula GARCIA MENDEZ, participante, architecte, urbaniste et réflexion graphique, © María Tula GARCIA MENDEZ 2024

Dessins groupe de travail: Véronique DANIEL, facilitatrice graphique pour les Ateliers © Ateliers de Cergy 2020

Dessins potager " Huertos urbanos": Ana BUSTELO, artiste et illustratrice espagnole, © Ateliers de Cergy 2024

## Le mot du Président pour le Rapport Annuel 2024

**Chers membres,**

L'année 2024 a été particulièrement riche en projets et en dynamiques collectives.

Elle a marqué une reprise solide de nos activités, après une année 2023 plus difficile. Grâce à l'engagement de toutes et tous, nous avons retrouvé un rythme soutenu, porteur d'initiatives stimulantes.

Les quatre projets engagés en 2023 ont chacun donné lieu à des ateliers de grande qualité : à Cergy-Pontoise, en Inde, au Cameroun, ainsi qu'un dernier atelier à la défense, préparé en 2024, qui s'est tenu en début 2025.

Cette année a également été marquée par un événement qui a profondément affecté notre organisation : l'absence prolongée de notre directrice, Christine, en arrêt maladie depuis le début de l'année. Son absence soudaine a été un choc pour l'équipe, nos partenaires et de nombreux membres. Nous avons néanmoins la satisfaction de savoir que Christine va mieux et nous lui souhaitons un complet rétablissement.

Malgré une équipe réduite, nous avons maintenu une activité intense et variée. De nouveaux formats ont été expérimentés, notamment un atelier en deux modules sur le thème « Urbanisme et gouvernance », conduit avec des participants exclusivement camerounais. Cette initiative soutenue par Expertise France, a rencontré un franc succès, démontrant notre capacité à innover et à adapter nos méthodologies.

Par ailleurs, nous avons organisé des activités spécifiques dans le cadre du « projet d'aménagement des bassins versants de la région des palmes ». Ce projet de coopération décentralisé entre la CA de Cergy-Pontoise et la CM de la Région des Palmes est issu de l'atelier réalisé en Haïti en 2016. Notre participation c'est traduit en 2024 par l'organisation d'une table ronde, une exposition ainsi qu'une publication spécifique. Nous espérons vivement que ce travail pourra se prolonger sur les trois prochaines années.

Le thème de l'eau, enjeu crucial pour nos territoires, a également été exploré à travers l'atelier « Water and Metropolitanisation » à Hyderabad, en Inde. Ce programme s'est déployé tout au long de l'année, grâce au soutien de l'Agence Française de Développement et de plusieurs partenaires français. Il illustre l'importance de penser les métropoles à l'aune des enjeux hydro écosystémiques et socio-économiques.

L'année 2024 fut également celle des Jeux Olympiques !

L'atelier francilien à Cergy-Pontoise, a dû être adapté en raison de la tenue des JO en juillet, août et septembre. Le format a été revu, la durée réduite, mais nous avons introduit une innovation majeure : une rencontre avec les habitants, organisée en amont pour recueillir perceptions, usages et vécu des habitants du territoire. Ces échanges ont nourri le 42ème atelier international « Métamorphose des habitats face aux défis climatiques », centré sur le renouvellement et la densification des usages dans l'agglomération cergypontaine.

Enfin, un travail transversal a été conduit tout au long de l'année autour de la réflexion prospective sur l'avenir de notre association. Cet « atelier des Ateliers » vise à accompagner les transformations de notre organisation, l'évolution de nos thématiques de travail, ainsi que la diversification de nos formats et de nos modes d'expression. Une seconde étape est déjà engagée, accompagnée de premières actions concrètes en 2025.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de nos membres et partenaires pour leur fidélité, leur implication et leur confiance renouvelée.

**Bien cordialement,**  
**Pierre-André Périssol**  
Président des Ateliers

# 1. L'association en 2024

## 1.1. Le Conseil d'Administration et son bureau

### **Président**

PERISSOL Pierre-André - Ancien Ministre du Logement, Maire de Moulins

### **Vice-présidents**

BALDE Delphine – Architecte Urbaniste Associée – Le Studio Sanna Baldé

JAOUEN Michel - Architecte-Urbaniste, Ingénieur, Consultant, co-fondateur des Ateliers

### **Trésorier**

VERNIERE Benoit – Directeur général SPL Confluences Seine-Essonne-Energie

### **Trésorière adjointe**

BOUGNOUX Florence - Architecte Urbaniste –Associée agence Seura

### **Secrétaire**

M'SALLAK Hanaà - Architecte Urbaniste, Directrice associée, Agence Wukang

### **Secrétaire adjoint**

GREBERT Jean - Expert Systèmes de transport & mobilité - Direction Recherche et Innovation, Renault Group

### **Autres administrateurs**

AUCLAIR Elizabeth - Maître de conférences HDR en aménagement directrice adjointe du Laboratoire

MRTE (Mobilités, réseaux, territoires, environnement) CY Cergy Paris Université

**AVITEM** - MEUNIER Philippe - Ambassadeur, Directeur général de l'AVITEM (Agence des Villes et Territoires Méditerranéens Durables) - François-Xavier LEGER depuis le 1er octobre 2024

BAYLE Christophe - Architecte Urbaniste ancien SEMAPA

**CACP** - COUCHOT Sylvie – 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente Agglomération de Cergy-Pontoise

**Institut CDC** - HENRY Louis - Responsable Territoires et Développement durable – Institut pour la Recherche, Caisse des dépôts

**EPFIF**- BOUVELOT Gilles - Directeur de l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF)

**ESSEC** - DEQUEKER Edouard - Représentant de la chaire d'économie urbaine de l'École supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC)

**ENSAPC** - FOUCHET ISHII Charlotte – Directrice, Ecole Nationale Supérieure d'Arts de Paris Cergy (ENSAPC)

**FNAU** - Brigitte Bariol- Mathais - Délégué Générale de la Fédération National des Agences d'Urbanisme (FNAU)

DUPONT Hervé - Architecte Urbaniste, ancien PDG de l'Etablissement Public d'Aménagement Plaine de France

GAILLARD Michel - Architecte Urbaniste, Consultant

**GPA** - KERN Anna - Cheffe de projet Habitat Privé, Grand Paris Aménagement (GPA)

**GPA** - KOESTEL Armand - Directeur de l'habitat privé, Grand Paris Aménagement (GPA)

**IPR** (ex IAU) - BAUQUET Nicolas - Directeur Général Institut Paris Région (IPR)

NGUYEN Jean-Luc - Directeur des travaux Publics au Gouvernement de Monaco - Partenaires Développement

VINCENT Jean-Michel - Ancien Directeur de la Stratégie et du Développement Durable (DRIEA)

VINCENT Frédérique - Directrice de l'Enseignement et de l'International à l'Institut Mines Telecom (IMT)

*NB : les partenaires de l'association qui sont par choix non représentés dans son Conseil d'Administration sont néanmoins invités à participer aux échanges du Conseil d'administration.*

## 1.2. Le Comité d'Orientation Scientifique 2024

ABADIA Gérard – Urbaniste – participant de plusieurs sessions en Asie

ARTHAUD Jack, Architecte – Urbaniste, Partenaire et commanditaire des ateliers de Saint-Laurent du Maroni en 2016, et membre des jurys à La Réunion et à Mayotte en 2002 et 2023

BRINGAND Flore – Architecte - Urbaniste -Enseignante. Agence Quintet architecture urbanisme, Pilote de l'atelier francilien 2016

MOUTARD Louis – Architecte - Urbaniste - LM architecture - participant de l'atelier Grand Paris Sud, pilote de l'atelier francilien 2019

PENICAUD Marie-Marie – Urbaniste - Chargée de mission qualité du cadre de vie, de l'architecture et du paysage, ministère de la Culture, pilote de l'atelier Diyarbakir

ROUSSEL Nathalie – Architecte – Urbaniste – Atelier Nathalie Roussel – participante de la session à Vitoria, pilote de l'atelier à Ouarzazate

SAUDO Sylvain – ingénieur et urbaniste –chargé d'opération SPL Territoire 34 – pilote de l'atelier à Ouagadougou 2019

## 1.3. Les Membres en 2024

Le Conseil d'Administration reconnaît comme **membres de droit**, les personnes et institutions suivantes :

### **Membres d'honneur (2 membres)**

WARNIER Bertrand, co-Fondateur des Ateliers Internationaux de Cergy

GAILLARD Michel, co-fondateur des Ateliers Internationaux de Cergy

### **Institutions partenaires - (8 institutions)**

Grand Paris Aménagement (Anciennement AFTRP)

Etablissement Public Foncier d'Ile de France (EPFIF)

Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP)

ESSEC Business school (Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales)

Institut Paris Région (Anciennement IAU)

Ecole Nationale Supérieure d'Art de Paris-Cergy (ENSAPC)

Institut Caisse des Dépôts pour la recherche (CDC)

CY Cergy-Paris Université

### **Institution cotisante :**

Institut Caisse des Dépôts pour la recherche

**Membres actifs (151 membres, liste arrêtée le 20 mai 2025)**

Akashi Miku	Elli Alessandro
Abadia Gérard	Errera Marc
Ahmed Said Mounirou	Escoute Claire
Andrianarisoa Nantenaina	Fertard Clarisse
Andrzejewski Magdalena	Florence-Brander Ashleigh
Antón Santiago	Fontaine Valentin
Arthaud Jack	Force Eric
Atangana Yannick	García Méndez María Tula
Auclair Elizabeth	Garcidueñas Hernández Silvia
Avendano Lili	Gauthier Benoit
Bagchi Shubhajit	Goudchaux Laurent
Balde Delphine	Goven Gita
Banerjee Arkadipta	Grebert Jean
Barth Maurice	Hilzenkopp Loïc
Bastin Olivier	Hubert Gilles
Bayle Christophe	Ikaneng Bongani
Belouahem Bachir	Jalabert Lucie
Bes Bertrand	Jaouen Michel
Bhargava Mansee Bal	Jullien Camille
Bhoot Makrand	Kale Anuj
Bikoko Jean Marc	Kensley Craig
Bindzi Joseph Fabrice	Khanal Asim
Bitsindou Élodie	Kharrat Mariem
Bougnoux Florence	Khayat Laure
Bourjaillat Vincent	Kofler-Warnier Paulina
Brault Annabelle	Komara Alpha Kabiné
Breton Nelly	Kouhil Azed
Brunet Sacha	Kumar Avinash
Calladine Estelle	Lampe Sebastián
Calvino Michel	Le Gac Marie
Camara Campos	Lee Amelia
Figueiredo Pedro	Lepoittevin Christine
Chevallier Karen	Miguel Sebastien
Chiappero Florent	Liouliou Konstantina
Christiana Judith	Llorens Manon
Clément Lucie	Mahajan Reena
Comte Louis	Maity Debaditya
Corre Claire	Mak Axel
Costes Cyril	Makougoum Feugang Elsa
Cunnac Marie	Mallak Jasmina
Dalaut Alice	Manel Ben Hassouna
De Boeck Simon	Manier Léa
De Lataulade Bénédicte	Mattoug Cécile
Deval Jacques	Mbou Frank
Diagne Mamadou	Melaz Laïla
Dorceus Rebecca-Valery	Motta Caroline
Dubosc-Garosi Cécile	Moutard Louis
Dubroca Vincent	Msallak Hanaà
Dupont Hervé	Murthy G Srinivas
Durand Sarah	Nanga Isabel
Ebongue Ngoh Jean-Daniel Cyrille	Nguyen Jean-Luc
Edang Evina Jules	Pagui Tsojmo Guy Clarck
Elbel Cécile	

Parthasarathy Sneha  
Parvex Audrey  
Pelaez Rodriguez Giuliana Paola  
Pelaud Eloise  
Pendzel Thomas  
Perissol Pierre-André  
Pernod Natasha  
Piel Christian  
Piker Matthew  
Porter George  
Raimbault Luc  
Rault Jean Claude  
Ringelstein Daniel  
Riot Etienne  
Roa Lopez Miquel  
Rodrigues Da Silva Luana  
Roltanguy Francis  
Roulendes Jean Claude  
Rouy Céline  
Rubio Hugo  
Saraiva Mariana  
Saudo Sylvain  
Singh Kshitij  
Steck Antoine

Stephens Garryn  
Talagrand Marion  
Tchapa Tolale Thierry  
Tigane Kaarel  
Tina Magloire  
Tran Tran  
Twinokwesiga Annet  
Valenzuela Veronique  
Varga Júlia  
Vega Sofia  
Velentzas Mavrianos  
Verhoeven Iorvik  
Vernière Benoit  
Vezinaud Nathan  
Vidal Castelan Berenice  
Vidberg Faustine  
Vincent Jean-Michel  
Vincent Frédérique  
Yankovska Natalya  
Yinyin Liang Nathalie  
Yoshida Mikio  
Zapata Marilou  
Zarhouti Douae

## 1.4 L'équipe salariée des Ateliers en 2024

L'équipe salariée des Ateliers comprend en 2024 :

- Christine LEPOITTEVIN, Directrice (arrêt maladie)
- Véronique VALENZUELA, Directrice des Ateliers par intérim
- Simon BROCHARD, Directeur des projets
- Victoire BAYLE, Chargée de gestion et communication
- Lhakey TENZIN, Assistante logistique et administrative (en alternance)
- Marilou ZAPATA, stagiaire (Du 16 mai au 30 août)

La Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, partenaire historique des Ateliers, accueille depuis longtemps les bureaux des Ateliers dans ses locaux du Verger à Cergy-Pontoise. Les Ateliers sont situés au sein du Centre de Documentation sur l'Urbanisme CDU- dirigé par Mme Agnès Barbieri.



*Immeuble Le Verger, Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise.*

*Nos bureaux se trouvent au sein du Centre de Documentation de l'Urbanisme de la CA de Cergy-Pontoise*

## 1.5 Contrôle légal

Commissaire aux Comptes titulaire :

- Société In Extenso île de France Audit, représentée par Monsieur Christian Serpaud, Commissaire aux comptes titulaire pour la période 2025-2029.

## 1.6 Liste des ateliers réalisés

### LES ATELIERS D'ETE DE CERGY-PONTOISE

**2024** Habiter, cohabiter, réhabiter : Métamorphoses des habitats face à l'urgence écologique et sociale

**2023** Métamorphoses : Villes et territoires recomposés face aux défis climatiques

**2022** Territoires recyclés, territoires vivants, entre approvisionnement et interdépendance, quels choix face à l'urgence climatique ?

**2021** Choisir la ville ? Pour une ville vivable, habitable, désirable

**2021** D'une rive à l'autre de l'Oise. Activer la vi(II)e autour de l'eau à Cergy-Pontoise, ACTE II

**2020** D'une rive à l'autre de l'Oise. Activer la vi(II)e autour de l'eau à Cergy-Pontoise, ACTE I

**2019** Les Franges heureuses : Villes, Villages, Hameaux dans les métropoles

**2018** Quelle vie dans les métropoles au 21ème siècle ? Le cas de la région-capitale de Paris

**2017** Vers une ville inclusive, levier de création de valeurs et de richesses : Quelles réponses urbaines pour favoriser l'inclusion au travers du temporaire, de l'informel, ... ?

**2016** Dynamiques Economiques, Urbaines et Emploi : Quel avenir pour les Zones d'Activités ? (Grand Nord de la métropole parisienne)

**2015** Une ville de la connaissance et de l'innovation à l'Ouest du Grand Paris : Grand Ouest de la métropole parisienne, de Cergy-Pontoise à Versailles.

**2014** Territorialiser la transition énergétique, écologique, urbaine et rurale : Le sud francilien comme Laboratoire (Sud de l'Île-de-France).

**2013** Pierrelaye-Bessancourt (Val-d'Oise)

D'un entre-deux à un territoire du Grand Paris : La plaine de Pierrelaye-Bessancourt.

**2012** Grand Paris

Révéler et mettre en scène le paysage des métropoles.

**2011** Nanterre, Courbevoie, La-Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine)

La Défense 2050, au-delà de la forme.

**2010** L'Est du Grand Paris (Seine-Marne)

L'interface urbain/rural dans les grandes métropoles.

**2009** La Confluence Seine-Oise (Val d'Oise et Yvelines)

Le Fleuve, avenir d'un territoire.

**2008** Cergy-Pontoise (Val d'Oise)

Revisiter les grandes infrastructures en milieu urbain.

**2007** Aéroports Nord de Paris – Roissy CDG et Le Bourget

Vers une Aéropolis ? Un levier pour structurer l'armature urbaine.

**2006** Paris–Seine Aval (Hauts-de-Seine)

Renouvellement urbain, densification et intégration métropolitaine.

**2005** Le Plateau de Saclay et Saint-Quentin en Yvelines

Aménagement et identité d'un territoire métropolitain de haute compétitivité scientifique.

- 2004** Cergy-Pontoise (Val d'Oise)  
La poly-centralité dans les grandes agglomérations : Cergy-Pontoise et le Mantois.
- 2003** Paris–Seine Amont (Val-de-Marne)  
La confluence Seine et Marne : une nouvelle porte pour la métropole parisienne.
- 2002** Cergy-Pontoise (Val d'Oise)  
De la ville nouvelle à la ville : images et ambitions pour Cergy-Pontoise.
- 2001** Le Bourget (Seine-Saint-Denis)  
Les effets durables de l'éphémère : quelles ambitions pour l'exposition internationale sur l'image Prévues en 2004 au cœur de la Plaine de France ?
- 2000** Cergy-Pontoise (Val d'Oise)  
Le centre-ville de Pontoise.
- 1999** Cergy-Pontoise (Val d'Oise)  
Artères urbaines et vie locale : L'autoroute intégrée à un tissu urbain.
- 1998** Cergy-Pontoise (Val d'Oise)  
Les sorties de ville : CD 915 à Osny et l'Autoroute A.15 et la RN 14 à Puiseux-Pontoise.
- 1997** Magny en Vexin et Méry sur Oise (Val d'Oise)  
Les extensions d'une petite ville : Magny en Vexin et Méry sur Oise.
- 1996** Saint Quentin en Yvelines  
La ville et ses lisières : Un nouveau concept à St Quentin en Yvelines.
- 1995** Cergy-Pontoise (Val d'Oise)  
Les centres urbains : Deux gares – Un seul pôle d'échanges.
- 1994** : La Défense (Hauts-de-Seine)  
La ville et la nature : Le Grand Axe de la Défense.
- 1993** Cergy-Pontoise (Val d'Oise)  
L'urbanisme de séparation des circulations : Le dessus et le dessous des dalles.
- 1992** Cergy-Pontoise (Val d'Oise)  
La nouvelle échelle de composition urbaine : Rencontre de l'Axe Majeur et de l'Axe Historique Parisien.
- 1991** Cergy-Pontoise (Val d'Oise)  
La ville et l'eau : Cergy-Pontoise – Ville au bord de l'eau.
- 1990** Roissy (Val d'Oise)  
Les grands développements urbains : Roissy – Vers un nouveau pôle urbain.
- 1989** Osny (Val d'Oise)  
Un nouveau quartier en ville : Un 5ème quartier – Les plateaux d'Osny.
- 1988** Cergy-Pontoise (Val d'Oise)  
Loisirs et culture en ville : Le site de Cergy-Pontoise.
- 1987** Saint Quentin en Yvelines  
L'urbanisme des zones d'activités : Un nouveau concept à St Quentin en Yvelines.
- 1986** Cergy-Pontoise (Val d'Oise)  
L'urbanisme des maisons individuelles : Maisons en ville Cergy-Le Haut /Courdimanche.
- 1985** Melun-Sénart  
Les grands développements urbains : 2.000 ha à Melun-Sénart.
- 1984** Cergy-Pontoise (Val d'Oise)  
Les centres urbains : Le centre-ville de Cergy-Pontoise.
- 1983** Cergy-Pontoise (Val d'Oise)  
Un nouveau quartier en ville : Les côteaux de Cergy.

## **LES ATELIERS D'ETUDIANTS EN ASIE**

**2003** Phnom Penh, CAMBODGE

Entre centralité métropolitaine et lutte contre la pauvreté.

**2002** Tokyo, JAPON

Densité, formes urbaines et qualité de vie.

**2001** Doi Tung, THAILANDE

Tourisme et patrimoine, le développement durable de DOI TUNG.

**2000** Shanghai, CHINE

L'exposition universelle à Shanghai en 2010 : Qualité de vie dans la métropole du 21ème siècle.

**1999** Canton, CHINE

L'Urbanisme des logements de grandes masses : Comment en faire de la ville ? Autour du nouvel axe urbain du Centre d'Affaires de Canton-Guangzhou.

**1998** Ho Chi Minh Ville, VIETNAM

La rivière dans le paysage urbain - HO CHI MINH VILLE et la rivière Saigon.

**1997** Hanoi, VIETNAM

Un nouveau centre pour Hanoi - L'extension à l'ouest du lac Tâ.

## **LES ATELIERS DE PROFESSIONNELS**

**2024** Hyderabad, INDE

Water and Metropolitanisation: A bioclimatic city of lakes, Hyderabad comes full circle as Health Capital of the world

**2024** Nkong-Nouma, CAMEROUN

Urbanisme et gouvernance du pôle urbain de Nkong-Nouma, commune d'Okola  
Projet Plateforme Urbaine au Cameroun (PUC) – Yaoundé

**2023** Mayotte, FRANCE

Un avenir désirable pour Mayotte, Equilibre et résilience de l'espace mahorais

**2022-2023** VILLES INTERMEDIAIRES AFRIQUE

Formation-action urban prospective lab pour les villes intermédiaires africaines

**2022** LE CAP, AFRIQUE DU SUD

Enabling Cape Town's Dream of Hope

**2021** Territoires Insulaires – Océan Indien – ILE DE LA REUNION

L'adaptation des territoires insulaires face au changement climatique - Île de la Réunion

**2021** San Pedro, COTE D'IVOIRE

De la cité portuaire à la métropole côtière

**2021** Tirana100, ALBANIE

Réparer et préparer la ville pour un avenir résilient

**2019** Kampala, OUGANDA

Green and Innovative Kampala, Combines synergies and energies toward transition to face climate change

**2019** Grand Paris Sud, FRANCE

Vivre la Seine au quotidien. Émergence d'une ville complète au sud de la métropole Parisienne

**2019** Ouagadougou, BURKINA FASO

Ouagadougou 2050, Vivre le quotidien à l'échelle du Grand Territoire

**2018** Ouarzazate, MAROC

Le grand Ouarzazate, Une ville oasienne du XXIème siècle

**2018** Bangui, REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

De l'Urbanité des Kodoros à la Dynamique du grand territoire

**2017** Porto-Novo, BENIN

Révéler les défis de Porto-Novo, Capitale Africaine du XXIème siècle

**2016** Région des Palmes, HAÏTI

La campagne comme la ville est émancipatrice.

**2016** Saint Laurent Du Maroni, GUYANE

La transition urbaine d'une ville française en Amazonie.

**2016** Douala, CAMEROUN

Douala ô Mulema : Entre infrastructure et stratégie métropolitaine, quelle place pour le projet urbain ?

**2014** Cali, COLOMBIE

Entre économie globale, quartiers informels et richesse environnementale : quel devenir commun pour les territoires du G11 ?

**2014** Nouakchott, MAURITANIE

Nouakchott, l'avenir pour défi : Adaptation et mutation d'une ville vulnérable.

**2014** Bamako, MALI

Atelier de stratégie opérationnelle sur la vision Bamako 2030.

**2013** León, MEXIQUE

Zone métropolitaine de León, sols et paysages à partager.

**2013** Douala, CAMEROUN

Douala, « ville assemblée ».

**2012** Naya Raipur, INDE

Modeler une ville nouvelle et l'adapter au mode de vie indien.

**2012** Thiès, SENEGAL

Thiès, ville carrefour.

**2012** Puebla, MEXIQUE

Métropolisation et centre historique : quel développement durable, opérationnel, ensemble ?

**2011** Diyarbakir, TURQUIE

Potentiels d'évolution d'un quartier auto-construit.

**2011** Bamako, MALI

Les nouvelles centralités de la métropole de Bamako.

**2010** Changzhou, CHINE

Quartiers de gare à l'échelle chinoise.

**2010** Dunkerque, FRANCE

Une agglomération maritime transfrontalière.

**2010** Dong Thap, VIETNAM

Accompagner le développement urbain durable de Cao Lanh.

**2010** Saint-Louis, SENEGAL

Saint-Louis 2030, nouvelle métropole africaine.

**2009** Porto-Novo, BENIN

L'aménagement des berges de la lagune.

**2009** Vitoria, BRESIL

Développement métropolitain et solidarités territoriales.

**2009** Huludao, CHINE

Designing an Eco-City.

**2008** Bangkok, THAÏLANDE

Bangkok, Métropole Fluviale.

**2007** Marseille, FRANCE

Stratégies pour l'utilisation du périmètre d'extension de l'EPA Euroméditerranée.

**2007** An Giang, VIETNAM

Urbanisation du Delta du Mékong.

**2006** Casablanca, MAROC

Le grand projet urbain de Casablanca.

**2005** Ho Chi Minh Ville, VIETNAM  
CAN GIO : entre ville écologique et destination touristique.

**2005** Porto-Novo, BENIN  
Identité et développement d'une capitale africaine du 21<sup>ème</sup> siècle.

## **LES ATELIERS D'IRKUTSK**

**2024** Irkoutsk-la capitale intellectuelle de la Sibérie orientale

**2023** Usolye-Sibirskoye is an industrial ecocity of the future

**2022** Connectivity of natural, recreational and public spaces on Lake Baikal. The city of Baikalsk

**2021** Régénération des territoires urbains

**2020** Redéveloppement de la ville inconfortable Zones d'activités, industrielles et mixtes.

**2019** STUDGORODOK : Transformation of the campus in Irkutsk. The program of cultural, socio-economic and spatial development

**2018** Brownfield (Re)development, New perspectives for "Zaton"

**2017** Urban rivers rehabilitation as a part sustainable development

**2016** The system of the city spaces

**2015** Transport Interchange as city centers of activity

**2014** Reconstruction and transformation of an urban environment of Irkutsk

**2013** Modernization of the urban environment. Formation of the system of public space and recreation areas of the city

**2012** The ecology of suburban and Irkutsk settlement

**2011** Irkutsk 2036. The strategy of the long-term urban planning development of Irkutsk until 2036

**2010** The preservation and the restoration of historical wooden urban environment

**2009** The culture of the street space

**2008** The central historical part of Irkutsk in new millennium. The problems and perspectives of the development.

**2007** Large Irkutsk: The Problems and perspectives of the sustainable development

**2006** The reconstruction of the city in the city

**2005** Tourism in Irkutsk and at the Baïkal

**2004** Angarsk is a new city. The problems of the sustainable development

**2003** The science and the university in the city

**2002** The gates to the Baïkal

**2001** The city and the water

**2000** The restoration of the historical center of Irkutsk

## 1.7 ADA - L'atelier des Ateliers, Processus consultatif des membres et partenaires des Ateliers

L'atelier des Ateliers est le processus consultatif des Ateliers Internationaux de Maîtrise d'Œuvre de Cergy-Pontoise, annoncé lors de l'Assemblée Générale des Ateliers en Juin 2023. Il s'agit d'une consultation menée auprès des membres de l'association, pour réfléchir collectivement sur des questions-clés, dans un monde qui évolue et dans un contexte d'incertitudes.

Ce programme de travail est à la fois thématique et collectif : il consiste en une série de réunions de groupes de travail thématiques, qui permettent, étape après étape, d'élaborer collectivement des constats, puis des axes de travail, et enfin des propositions d'actions. Afin de guider ces échanges, les participants avaient à leur disposition plusieurs ressources : des fiches de contexte, un guide de questions rédigé par le Conseil d'Administration et le Comité d'Orientation Stratégique.

La première étape de ce travail s'est tenue lors de la journée des membres du 6 février 2024, en présentiel à Paris. Cette réunion de lancement est l'occasion de tenir les deux premiers groupes de travail sur chacun des quatre thèmes développés lors de l'atelier des Ateliers. Les quatre thèmes sont :

- Comment la **méthodologie des Ateliers** s'adapte-t-elle aux évolutions du monde et de nos modes de vie ?
- Quels **partenariats** nouer, avec quels acteurs ?
- Comment **l'atelier francilien** peut-il être renforcé ?
- Quels sont les **sujets émergents** pouvant être traités dans des ateliers pour les prochaines décennies ?

Le travail s'est poursuivi au travers de réunions des groupes de travail en visio-conférence. Un groupe de travail transversal en anglais s'est également réuni.

Cette première phase de réflexion et de travail collectif a permis d'identifier des propositions concrètes et de tracer des pistes d'action en réponse aux enjeux soulevés. Ces propositions constituent un point de départ, ouvrant la voie à des actions à approfondir et à affiner dans des prochaines étapes, notamment autour de quatre axes principaux :

- **Quelles valeurs des Ateliers dans le monde actuel ?** Définir le socle des fondamentaux
- **La communication des Ateliers** : valoriser la méthode et les valeurs pour se démarquer et attirer
- **Développer de nouveaux partenariats**
- **Intégrer dans la méthode les enjeux contemporains** : le changement climatique, le genre, la participation



## Définir le socle des fondamentaux

*Elaborer un manifeste, un texte qui présente les valeurs de l'association et ce qu'elle défend, qui prenne en compte le changement climatique, la parole des habitants, l'approche sensible des territoires.*

## La communication des Ateliers

*Comment partager l'expérience d'un atelier ?*

*Qu'il s'agit d'une pause, une exploration pour les territoires...*

*Une vidéo reportage créée*

*pour chaque atelier? mettant en*

*scène le processus et les résultats*

*Une exposition à l'issue de chaque atelier ?*

*Associer des journalistes dans le processus*

*Être plus présent sur les réseaux sociaux*

*S'appuyer sur les services de communication des territoires*

*Envoyer un kit de com chaque année aux partenaires*

*Systématiser les restitutions*

*Inviter largement aux jurys*

*Un sondage transmis aux membres, partenaires, jurys proches : « Pour vous, que sont Les Ateliers ? »*

## Développer de nouveaux partenariats

**Démarcher de nouveaux acteurs :**

*FNAU, coopération décentralisée, Union Européenne, acteurs franciliens, fondations familiales, mécénat, acteurs privés (Linkcity...) RSE...*

*Valoriser le temps de formation que propose un atelier*

## Intégrer les enjeux contemporains

*changement climatique et le genre dans la méthode/le processus*

*Via doc contexte (données) ? Tables rondes ? Participants ? Participations spéciales ?*

*Intégrer la parole habitante dans la méthode/ le processus*

*Travaux préalables à systématiser (cartographies d'usages, etc) ? Développer réseau local d'associations ?*

Ces différents points sont développés dans la synthèse de la première étape de l'atelier des Ateliers.

Toutefois, cette démarche a également mis en évidence de nombreuses questions encore en suspens : sujets d'avenir à développer davantage, travail de réflexion sur les nouveaux formats, émergence d'atelier internationaux, entre autres sujets... Certains aspects n'ont pu être traités en profondeur et nécessitent des échanges complémentaires, afin d'assurer une vision globale. Il est donc important de poursuivre cette dynamique collective. Une nouvelle étape de ce travail doit marquer l'Assemblée Générale 2025.

## Lien vers la synthèse ADA - étape 1

les Ateliers  
maîtrise d'œuvre urbaine

juin 2025

## L'atelier des Ateliers



## Synthèse de la première étape

1.	Contexte : La démarche de l'atelier des Ateliers.....	2
2.	Quatre axes transversaux pour l'avenir des Ateliers.....	3
3.	Quelques questions sans réponse.....	5
4.	Des petits groupes pour continuer à explorer les enjeux des Ateliers et entamer des actions suggérées.....	6
5.	Annexe : Restitution des échanges par thème de travail lors des rencontres ADA.....	7

Processus consultatif des Ateliers Internationaux de Maîtrise d'Oeuvre Urbaine de Cergy-Pontoise  
2024-2025

[https://www.ateliers.org/en/library/get/synthese\\_etape1\\_ada/](https://www.ateliers.org/en/library/get/synthese_etape1_ada/)

## 2. Rapport d'activité 2024

### **Une année de transition et d'intensité**

Après une année 2023 caractérisée par une baisse significative des actions menées et un bilan globalement négatif, le début de l'année 2024 a été consacré à une dynamique active de relance, notamment par la recherche et la consolidation de nouveaux partenariats et territoires de travail.

Les démarches internationales engagées dès 2023 ont commencé à porter leurs fruits, aboutissant à la formalisation de deux nouveaux ateliers : l'un en Inde, l'autre au Cameroun.

Par ailleurs, l'atelier francilien a été organisé dans un format exceptionnel avec un calendrier largement modifié en raison des Jeux Olympiques de Paris 2024. En parallèle, la préparation d'un atelier prévu à La Défense pour 2025 a mobilisé une part importante des ressources humaines et organisationnelles tout au long de l'année.

Globalement, les ateliers menés en 2024 ont été bien accueillis et ont renforcé la notoriété de l'association. Ils ont également permis de nouer de nouveaux liens avec des institutions stratégiques du développement urbain en Île-de-France et à l'international.

### **Un bouleversement organisationnel majeur**

Début 2024, la directrice des Ateliers, Mme Christine Lepoittevin, a été contrainte d'entrer de manière soudaine dans une période d'arrêt de travail prolongée pour raisons de santé. Cette situation, toujours en cours à ce jour, a eu un impact profond sur l'organisation : en l'absence de la directrice, l'équipe a dû assumer une charge de travail et de responsabilité considérablement accrue.

Véronique Valenzuela a pris en charge de manière opérationnelle plusieurs missions de gestion et de suivi financier auparavant assurées par la directrice. Victoire Bayle a vu ses fonctions évoluer vers un rôle élargi de coordination administrative, incluant le suivi des conventions, la comptabilité, ainsi que la gestion des prestataires et des contrats.

Par ailleurs, Simon Brochard, auparavant coordinateur de certains ateliers, a assumé la direction de projets. Le soutien logistique et administratif apporté par Mme Lhakey Tenzin, apprentie au sein de la structure, a également été décisif pour le bon déroulement des projets. Une stagiaire urbaniste a également contribué à la réalisation de missions complémentaires, notamment dans le champ prospectif. Enfin, le cabinet de conseil en ressources humaines et expertise comptable a joué un rôle de soutien important pour pallier cette absence.

Cette épreuve a profondément marqué les équipes et partenaires. Le bureau de l'association s'est mobilisé de manière continue tout au long de l'année pour accompagner cette phase difficile, tant sur le plan humain qu'organisationnel.

### **Réseau et adhésion**

En 2024, les membres cotisants ont majoritairement été issus du réseau historique et fidèle de l'association. Des nouveaux membres ont également rejoint la structure, notamment à la suite des ateliers en Inde, au Cameroun et en Île-de-France. Toutefois, un enjeu de fidélisation demeure : le renouvellement des adhésions sur plusieurs années reste insuffisant, ce qui pose question sur la pérennisation du lien avec les participants et partenaires.

### **Partenariats financiers**

Dans un contexte de plus en plus contraint sur le plan budgétaire, la structure continue à se financer principalement par les projets eux-mêmes. Les ateliers permettent en effet de générer un apport direct et croissant au fonctionnement de l'association.

Plusieurs partenaires structurels historiques ou pluriannuels rencontrent désormais des difficultés à maintenir leur niveau d'engagement financier.

En 2024, la convention tri-annuelle avec l'Agence Française de Développement (AFD) est arrivée à son terme. Un audit final ainsi qu'un rapport de clôture attestent de l'utilisation rigoureuse et transparente de l'ensemble de l'enveloppe allouée. Le programme initial prévoyait trois ateliers sur trois ans, mais ce sont cinq ateliers qui ont été effectivement menés avec l'appui financier de cette convention avec l'AFD:

Tirana, San Pedro, La Réunion (territoires insulaires), Le Cap, Mayotte ainsi que des participations à des missions à Tunis et Hyderabad. Cette programmation s'est étendue jusqu'en juin 2024, compte tenu des perturbations liées à la crise sanitaire.

Le bilan de la convention avec l'AFD inclut : 1 mission d'identification, 5 missions exploratoires, 5 comités des partenaires, 21 tables rondes organisées en visioconférence (ayant rassemblé 800 participants), ainsi que la production de 20 podcasts disponibles sur le site des membres.

Par ailleurs, en 2024 une première collaboration très riche a vu le jour avec Expertise France posant les bases d'un partenariat durable à venir.

### Évolution des formats et diversification des missions

L'activité de l'association tend à se diversifier au-delà du format traditionnel d'atelier. En 2024, la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) et la Communauté de Municipalités de la Région des Palmes (CMRP, en Haïti) ont sollicité Les Ateliers pour organiser des tables rondes, concevoir un fascicule de synthèse, ainsi qu'une exposition à Cergy en juin et juillet sur le « projet d'aménagement des bassins versants de la région des Palmes »

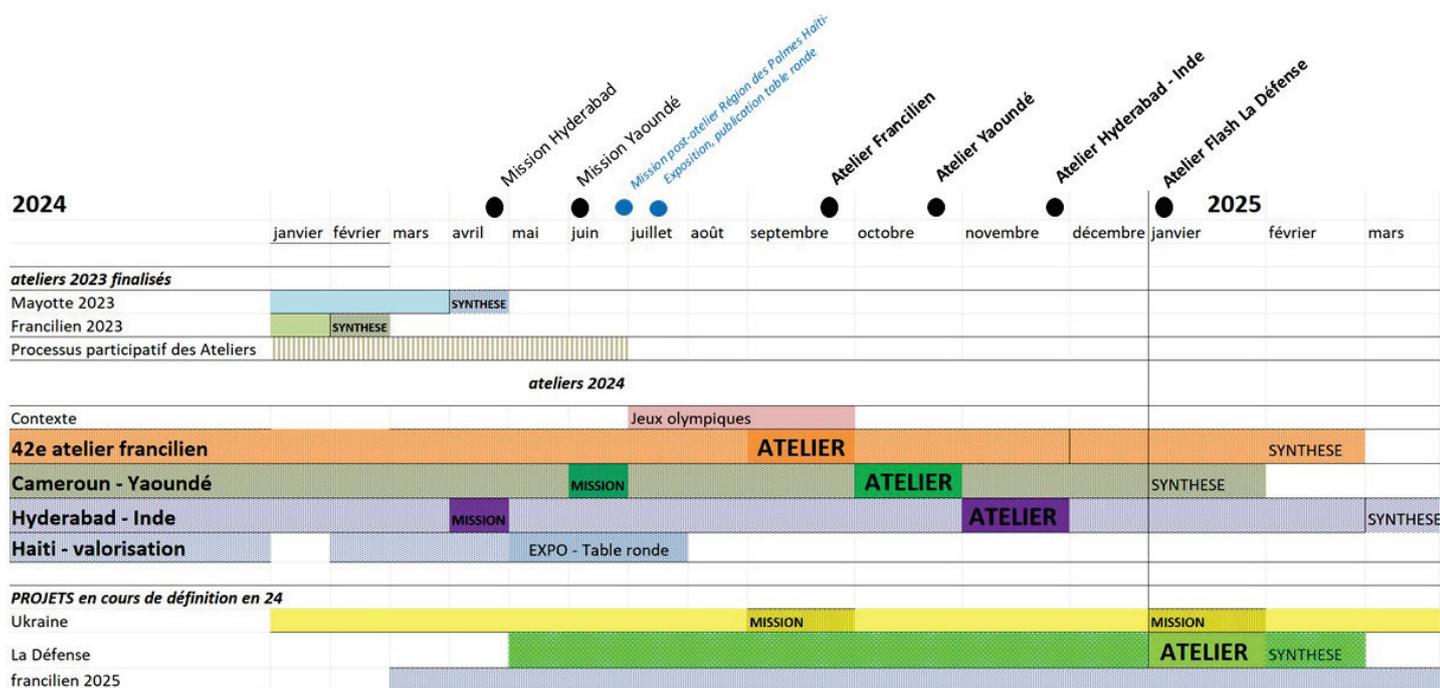
Par ailleurs, la demande d'un atelier « flash » de cinq jours à La Défense confirme l'intérêt croissant pour des formats courts, focalisés et opérationnels, adaptés à des problématiques précises.

### Réflexion stratégique et prospective

Dans un objectif de repositionnement stratégique, un dialogue a été mené avec les membres et partenaires. L'« atelier des Ateliers » s'est décliné en plusieurs séances (en présentiel et en visioconférence, en groupes francophones et anglophone) pour nourrir une réflexion collective sur les valeurs fondatrices et les perspectives d'évolution.

Cette démarche a permis de dégager plusieurs axes de réflexion : réaffirmer les valeurs de solidarité, de travail collectif, de regard international et pluridisciplinaire ; renforcer l'ancrage local dans un monde en mutation ; diversifier les formats et adapter l'offre aux attentes contemporaines (format flash, adaptations de l'atelier francilien, valorisation accrue de la communication et de la diversité des actions menées).

Enfin, plusieurs thématiques sont désormais intégrées aux réflexions transversales de fond : la participation citoyenne dans les processus, le genre dans l'urbanisme et l'impact croissant du dérèglement climatique dans toutes les dimensions abordées par Les Ateliers.



## 2.1. Éléments chiffrés - Présentation des principaux indicateurs financiers

SB Optimum

2024

### ATELIERS INTERNATIONAUX

Présentation de vos principaux indicateurs financiers

ATELIERS INTERNATIONAUX

Immeuble Le Verger - Rue de

95000 CERGY

SB Optimum

Présenté par Christophe POINSATTE

ATELIERS INTERNATIONAUX

2024

Votre association en quelques chiffres



SB Optimum

Présenté par Christophe POINSATTE

# ANALYSE DE VOTRE ACTIVITÉ

## Ressources associatives

	2024	2023	Évolution
Concours publics et subv. d'exploitation	482 591 €	214 127 €	+125,4%
Cotisations des adhérents	22 231 €	22 430 €	-0,9%
Contributions financières	0 €	30 000 €	
Utilisations des fonds dédiés	19 264 €	161 749 €	-88,1%
<b>Total des ressources</b>	<b>524 086 €</b>	<b>428 306 €</b>	<b>+22,4%</b>

## Activité globale

	2024	2023	Évolution
Ressources associatives	524 086 €	428 306 €	+22,4%
<b>Activité globale</b>	<b>524 086 €</b>	<b>428 306 €</b>	<b>+22,4%</b>

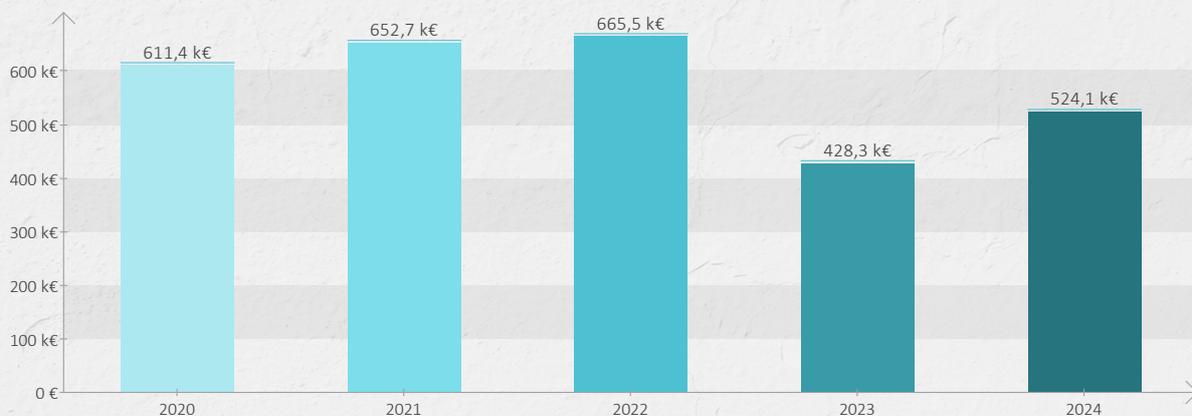
## Produits d'exploitation



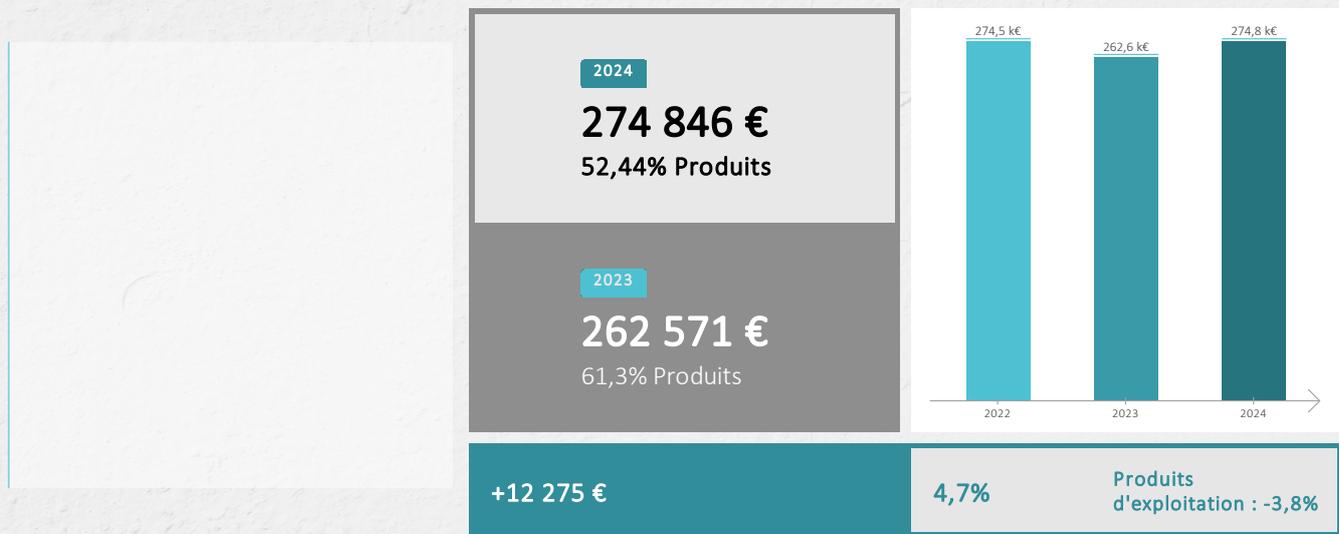
## Produits d'exploitation (Détail)

	2024	2023	Évolution	
Concours publics et subv. d'exploitation	482 591 €	214 127 €	+268 464 €	+125,4%
Cotisations des adhérents	22 231 €	22 430 €	-199 €	-0,9%
Dons, Mécénats, Legs	0 €	0 €	0 €	
Contributions financières	0 €	30 000 €	-30 000 €	
Utilisations des fonds dédiés	19 264 €	161 749 €	-142 485 €	-88,1%
Ventes de marchandises	0 €	0 €	0 €	
Production de l'exercice	0 €	0 €	0 €	
Transferts de charges	248 €	0 €	+248 €	
Reprises sur provisions	0 €	117 970 €	-117 970 €	
Autres produits d'exploitation	5 491 €	4 297 €	+1 194 €	+27,8%
<b>Total</b>	<b>529 825 €</b>	<b>550 573 €</b>	<b>-20 748 €</b>	<b>-3,8%</b>
Contributions volontaires	0 €	0 €	0 €	
Emplois contributions volontaires	0 €	0 €	0 €	

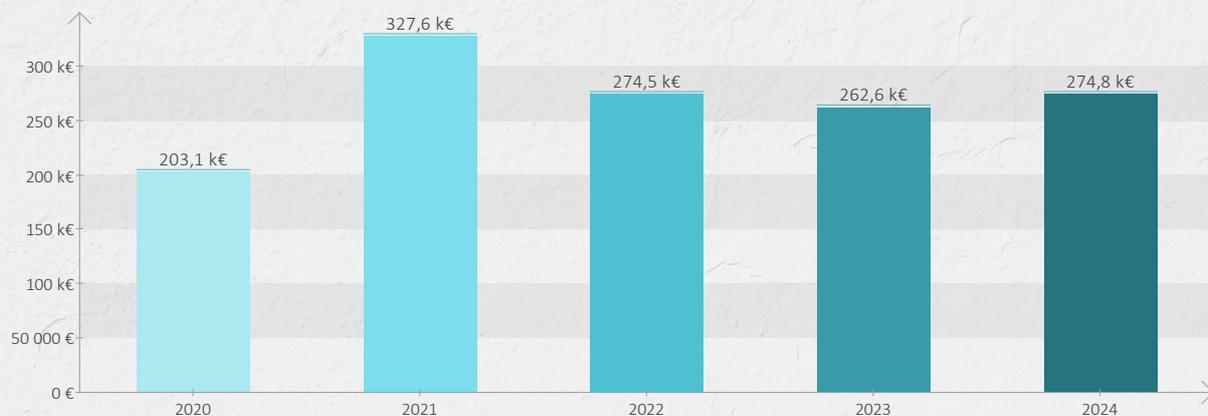
## RESSOURCES ASSOCIATIVES



## Charges de fonctionnement



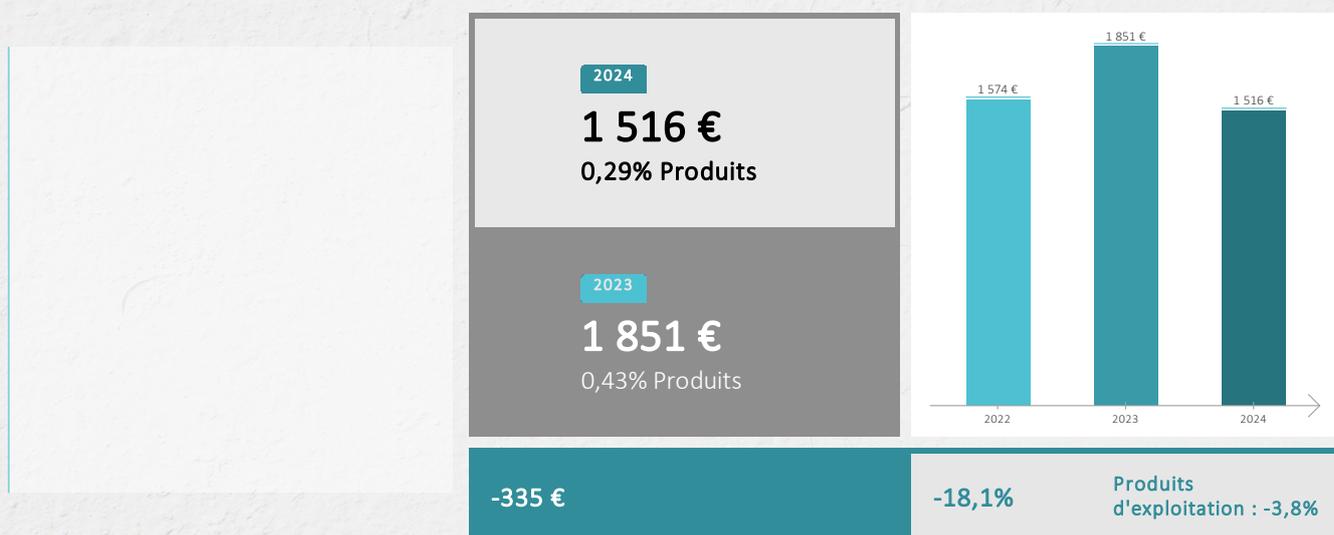
## CHARGES DE FONCTIONNEMENT



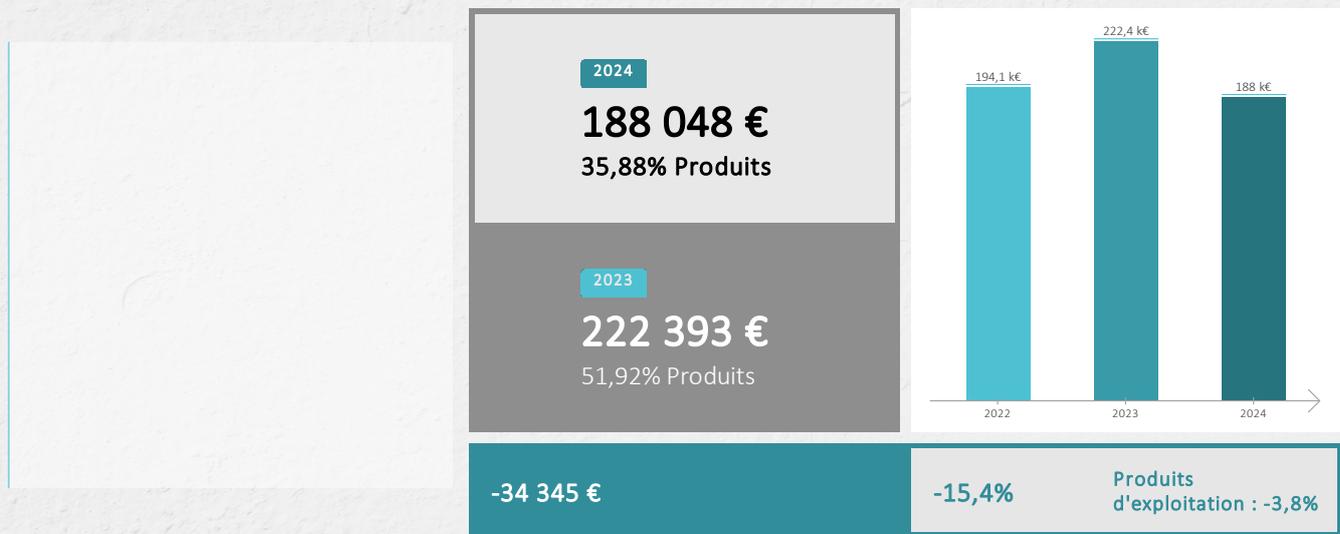
## Charges externes (Détail)

	2024	2023	Évolution	
Fournitures consommables	2 292 €	3 893 €	-1 601 €	-41,1%
Sous-traitance	1 462 €	0 €	+1 462 €	
Locations, Charges locatives	8 313 €	6 328 €	+1 985 €	+31,4%
Entretien, Réparations	0 €	705 €	-705 €	
Primes d'assurance	5 613 €	5 697 €	-84 €	-1,5%
Intermédiaires et honoraires	91 678 €	102 666 €	-10 988 €	-10,7%
Informations et communications	7 333 €	9 723 €	-2 390 €	-24,6%
Transports	6 646 €	15 €	+6 631 €	
Déplacements, Réception	144 548 €	124 717 €	+19 831 €	+15,9%
Frais postaux, Télécom.	4 442 €	6 217 €	-1 775 €	-28,6%
Frais bancaires	2 484 €	1 879 €	+605 €	+32,2%
Autres services extérieurs	33 €	731 €	-698 €	-95,5%
<b>TOTAL</b>	<b>274 846 €</b>	<b>262 571 €</b>	<b>+12 275 €</b>	<b>+4,7%</b>

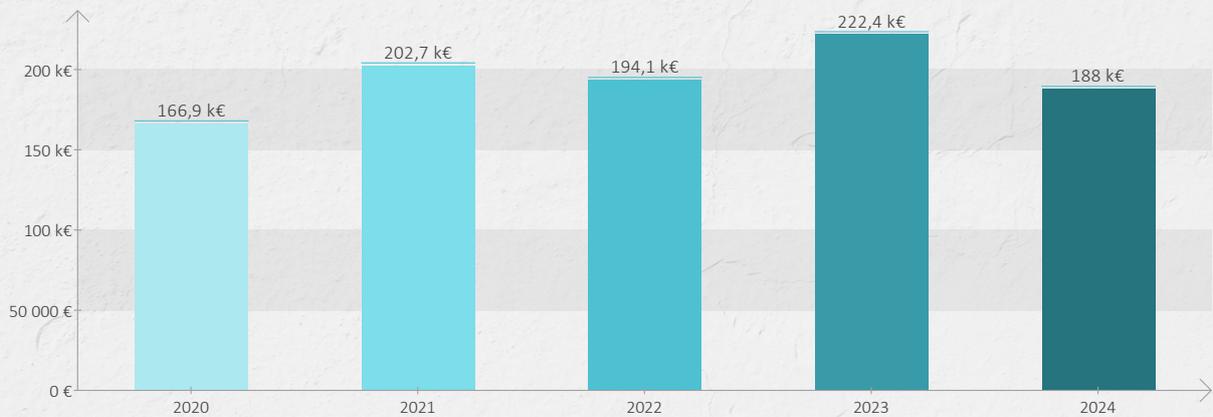
## Impôts et taxes



## Charges de personnel



## CHARGES DE PERSONNEL



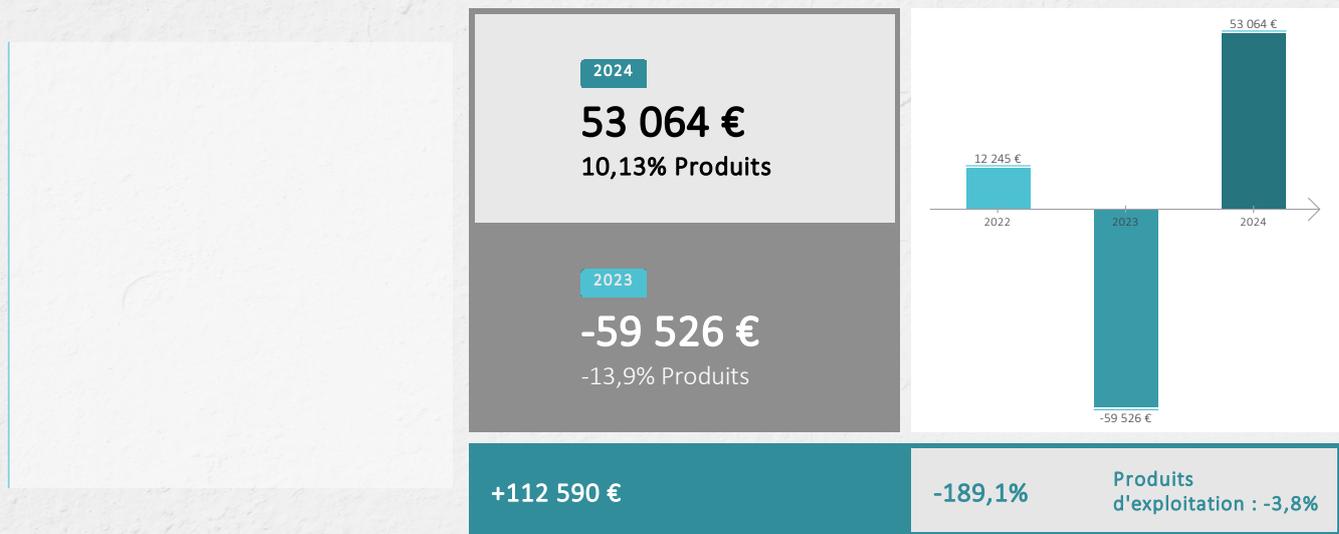
## Charges d'exploitation



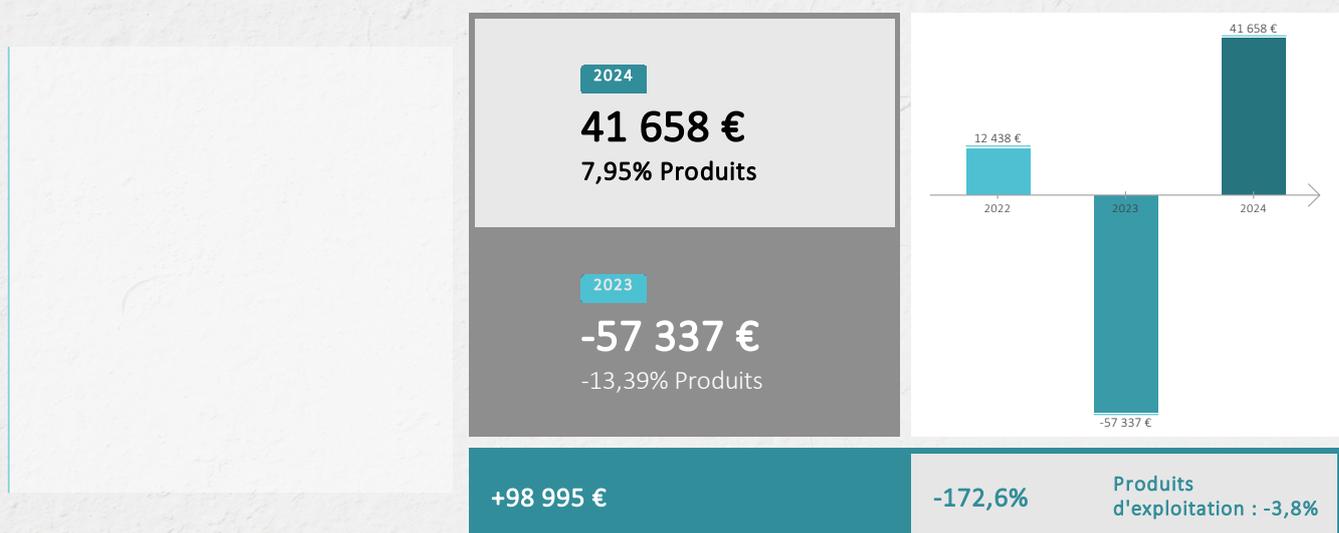
## Synthèse des charges de personnel

	2024	2023	Évolution	
<b>Salaires bruts</b>	<b>144 168 €</b>	<b>170 318 €</b>	<b>-26 150 €</b>	<b>-15,4%</b>
Charges sociales	39 616 €	44 945 €	-5 329 €	-11,9%
<b>Taux de charges sociales</b>	<b>27,48%</b>	<b>26,39%</b>	<b>+1,1</b>	
Autres charges du personnel	4 264 €	7 131 €	-2 867 €	-40,2%

## Résultat d'exploitation



## Résultat de l'exercice



## Compte de résultat

	2024	2023	Évolution	
Ressources associatives	524 086 €	428 306 €	+22,4%	↑
Chiffre d'affaires	0 €	0 €		↔
Transferts de charges	248 €	0 €		
Reprises sur provisions	0 €	117 970 €		
Autres produits d'exploitation	5 491 €	4 297 €	+27,8%	
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>529 825 €</b>	<b>550 573 €</b>	<b>-3,8%</b>	
Achats consommés	607 €	836 €	-27,4%	↓
Autres achats et charges externes	274 846 €	262 571 €	+4,7%	
Aides financières	0 €	0 €		
Impôts et taxes	1 516 €	1 851 €	-18,1%	
Charges de personnel	188 048 €	222 393 €	-15,4%	
Reports en fonds dédiés	0 €	0 €		
Dotations aux amortissements	1 036 €	864 €	+19,9%	
Dotations aux provisions	7 842 €	0 €		
Autres charges d'exploitation	2 866 €	121 585 €	-97,6%	
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>476 761 €</b>	<b>610 100 €</b>	<b>-21,9%</b>	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>53 064 €</b>	<b>-59 526 €</b>		
Résultat financier	1 849 €	2 189 €	-15,5%	
<b>Résultat courant</b>	<b>54 913 €</b>	<b>-57 337 €</b>		
Résultat exceptionnel	-13 255 €	0 €		
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>41 658 €</b>	<b>-57 337 €</b>		

## Ratios d'activité (%)

	2024		2023	
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>529 825 €</b>	<b>101,1%</b>	<b>550 573 €</b>	<b>128,55%</b>
Marge globale	-607 €	-0,12%	-836 €	-0,2%
Charges de fonctionnement	274 846 €	52,44%	262 571 €	61,3%
Impôts et taxes	1 516 €	0,29%	1 851 €	0,43%
Charges de personnel	188 048 €	35,88%	222 393 €	51,92%
Dotations aux amortissements	1 036 €	0,2%	864 €	0,2%
Dotations aux provisions	7 842 €	1,5%	0 €	0%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>53 064 €</b>	<b>10,13%</b>	<b>-59 526 €</b>	<b>-13,9%</b>
Résultat financier	1 849 €	0,35%	2 189 €	0,51%
Résultat courant	54 913 €	10,48%	-57 337 €	-13,39%
Résultat exceptionnel	-13 255 €	-2,53%	0 €	0%
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>41 658 €</b>	<b>7,95%</b>	<b>-57 337 €</b>	<b>-13,39%</b>

# VOTRE TRÉSORERIE

Du résultat à votre trésorerie

## Repartons de votre résultat

<b>Résultat de l'exercice 2024</b>	<b>41 658 €</b>
Charges sans décaissement de trésorerie	+8 878 €
Produits sans encaissement de trésorerie	-19 264 €
Moins-values sur cessions d'immobilisations	0 €
<b>Capacité à générer de la trésorerie</b>	<b>31 272 €</b>

*C'est ce que l'on appelle la C.A.F. ou Capacité d'AutoFinancement de l'entité*

Cette capacité doit être corrigée par  
l'ensemble des décalages liés à l'exploitation

	Ratios	Variation	Impact sur la trésorerie
			<i>Report : 31 272 €</i>
Stocks		0 €	0 €
Créances usagers		0 €	0 €
Dettes fournisseurs	71 jours	+21 968 €	+21 968 €
Autres créances		+37 584 €	-37 584 €
Autres dettes		+101 062 €	+101 062 €
<b>Total des décalages</b>			<b>+85 446 €</b>
			<i>Mouvement net de trésorerie : 116 718 €</i>

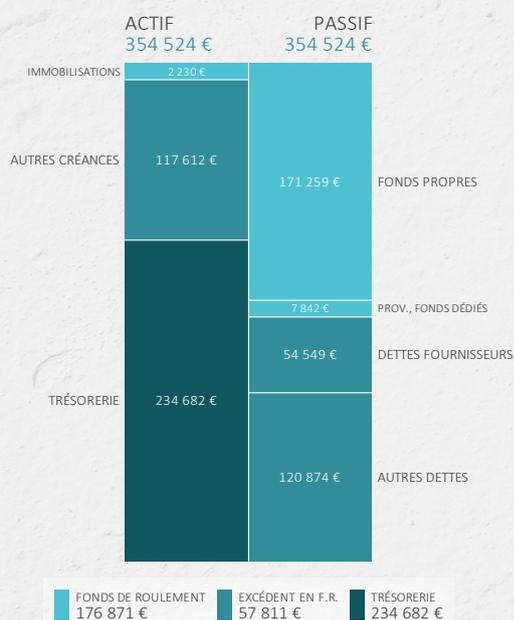
Solde de trésorerie

Solde de trésorerie au 31/12/2023	117 964 €
+ Mouvements de trésorerie 2024	+116 718 €
<b>Solde de Trésorerie au 31/12/2024</b>	<b>234 682 €</b>

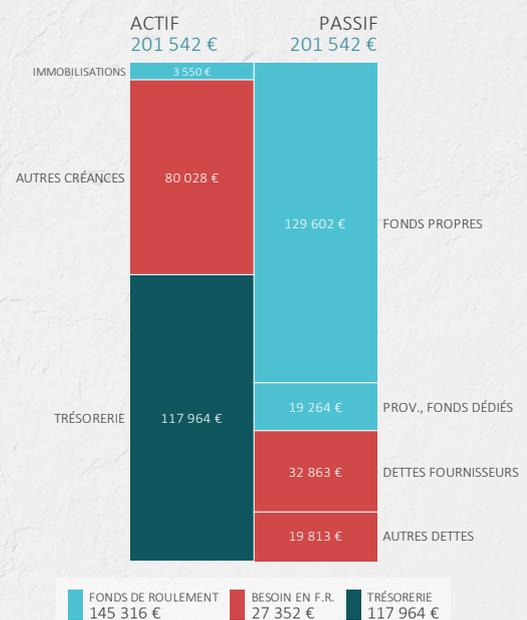
# VOTRE BILAN

au 31/12/2024

## BILAN AU 31/12/2024



## BILAN AU 31/12/2023



## 2.2. L'atelier francilien junior en 2024

### 42<sup>ème</sup> atelier francilien 2024 : « Habiter, cohabiter, réhabiter – Métamorphoses des habitats face à l'urgence écologique et sociale »

#### Atelier d'étudiants et jeunes professionnels / France

**Dates** : 22 Septembre au 04 Octobre 2024

**Pilotes** : Bénédicte Delataulade, Valérie Helman

**Coordination** : Véronique Valenzuela / Simon Brochard

**Assistante-pilote** : Pauline Simone

**Assistante logistique** : Mathilde Huet

**Date du Jury** : Vendredi 04 Octobre 2024

**Territoires focus** : Cergy-Pontoise et la confluence Seine-Oise

**Partenaires** : Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, EPF Île-de-France, Grand Paris Aménagement, CD du Val d'Oise, Institut CDC pour la recherche, Institut Paris Région, Ministère de la transition écologique et solidaire, CY université, ESSEC, ENSAPC

**Spécificités de la session** : L'atelier 2024 a été impacté par l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Les dates ont été décalées afin que l'atelier se tienne plus tardivement en septembre qu'à l'accoutumée, avec également une durée plus ramassée (deux semaines).

Cet atelier fait partie du cycle « Métamorphoses » et s'inscrit ainsi dans la continuité de l'atelier francilien 2023 « Métamorphoses – Villes et territoires recomposés face aux défis climatiques ». Les deux ateliers proposent des réflexions sur les conséquences du « Zéro Artificialisation Net » et sur le besoin de faire la ville sur la ville. Une synthèse commune viendra clore cette double-session.

#### Sujet :

A la suite de l'atelier 2023 « Métamorphoses », Les Ateliers Internationaux de Maîtrise d'Oeuvre Urbaine de Cergy-Pontoise ont souhaité prolonger la réflexion sur la valorisation des territoires urbanisés et la prise en compte du territoire comme bien commun au travers de la problématique de l'habiter : comment offrir de nouveaux logements et donner plus de place à la nature dans des territoires déjà urbanisés, sans étalement urbain nuisible à l'écologie ?

Dans un contexte de crises multiples où il faut loger davantage et mieux tout en préservant les sols, c'est notre manière d'habiter le monde qu'il faut réinventer. Le défi est grand : nous devons repenser notre rapport aux autres, à notre environnement, aux vivants. Alors que le secteur de la construction conserve sa logique interventionniste et uniformisante, certain.e.s ont choisi de changer de méthode : de partir du lieu, de ses ressources, de ceux et celles qui y vivent pour faire ensemble et différemment. Les Ateliers proposent, en travaillant sur le territoire de Cergy-Pontoise marqué par la diversité des modes d'habiter, d'offrir aux jeunes participants la possibilité d'explorer les habitats émergents de ce monde en transformation.

**Comment ré-habiter, c'est-à-dire intensifier la vie humaine et non humaine, sur des territoires variés : un grand ensemble, un lotissement pavillonnaire, une zone d'activité... ?**

**Comment penser les qualités d'habiter à l'échelle d'un logement, d'un édifice partagé, d'une parcelle, d'un îlot, d'un quartier, d'une biorégion ?**

Comment impliquer les habitants dans ces transformations à venir ? Comment partager au quotidien des liens sociaux et des biens communs donnant le sentiment d'appartenir à une communauté au sens large ?

### Calendrier des événements :

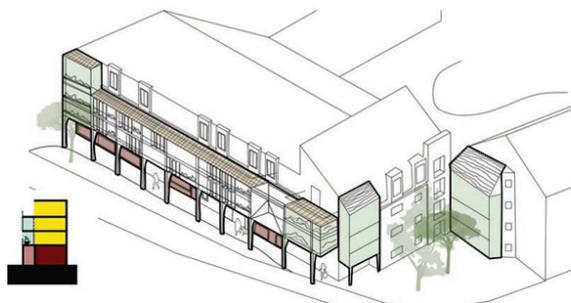
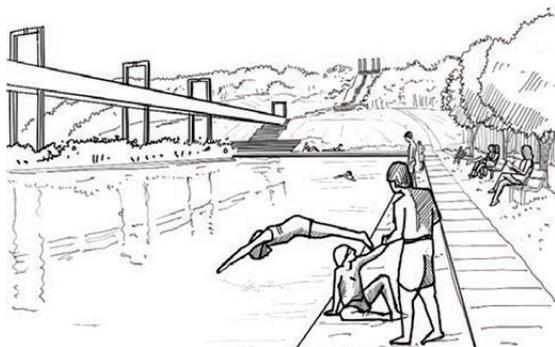
1. **Table ronde : Habiter à Cergy-Pontoise**  
Histoire et diversité des habitats de l'agglomération, de la ville nouvelle à aujourd'hui  
*Date : Jeudi 27 Juin 2024, de 14h à 16h*
2. **Table ronde : Habiter, cohabiter à tous les âges**  
Evolutions des habitats pour répondre aux évolutions démographiques, innovations locales et expérimentations internationales  
*Date : Mardi 10 Septembre 2024, de 14h à 16h*
3. **Dialogue habitant avec les usagers et habitants de Cergy-Pontoise à la Lanterne**, *Date : lundi 16 Septembre 2024, de 18h à 20h*
4. **Les habitants concepteurs de leur habitat : une utopie réaliste ?**  
Différentes formes de participation dans la conception et l'évolution des habitats, freins et leviers pour étendre la pratique  
*Date: Pendant l'atelier*
5. **Ouverture de l'atelier à l'Hôtel d'agglomération de Cergy-Pontoise : Mardi 24 septembre**
6. **Forum d'échange à l'Ecole d'art de Paris-Cergy : vendredi 27 septembre après-midi**
7. **Jury de l'atelier à l'Hôtel d'agglomération de Cergy-Pontoise : Vendredi 04 octobre 2024**
8. **Visite de l'exposition « Cergy-Pontoise, laboratoire des transformations »**  
<https://13commeune.fr/evenements/exposition-laboratoire-des-transformations/>

### Propositions des équipes :

Les équipes se sont intéressés à un développement local, ancré dans l'identité cergy-pontoise, avec des propositions sur l'habitat reposant notamment sur des organisations collectives, la citoyenneté et la solidarité.

**Equipe A : Acupuncture Urbaine** : densifier la ville physique, intensifier la vie sociale

Le renouvellement du territoire va s'opérer par une constellation, une démultiplication d'interventions légères qui maille le territoire. C'est bien le type, la modalité, l'échelle des interventions qui est ici visé. Comment intervenir ? Par le petit et le léger, de manière dense et rapprochée.

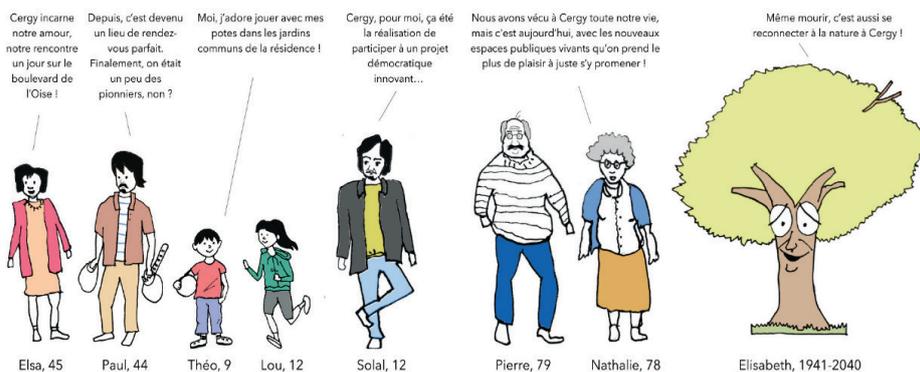


## Equipe B : (CY)NERGETIC : reconnectés - le rêve cergyssois réinventé

C'est la reconnexion sous toutes ses formes et à toutes les échelles qui doit servir de « lieu » au sens large d'intervention. Où intervenir ? Là où il y a rupture, déconnexion, absence de lien, de relation que ce soit entre les habitants et leur territoire géographique, entre les quartiers entre eux, entre le centre et la périphérie... Etonnamment cette équipe n'a pas abordé la question du lien entre les habitants.

### POURQUOI AIMEZ-VOUS CERGY?

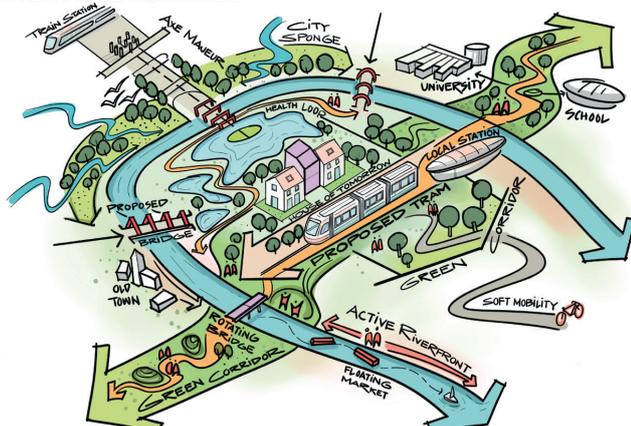
2050



## Equipe C : (SE)LF MADE CERGY/SEXY CERGY : de la vision urbanistique à l'intervention habitante

La densification doit en passer par le vivre ensemble. C'est à nouveau la modalité d'intervention qui constitue le fil conducteur du groupe. Comment penser la densification ? A partir de collaborations, coopérations, initiatives habitantes.

### DE LA VISION URBANISTIQUE A L'INTERVENTION DE L'HABITANT : DENSIFIER PAR LE VIVRE-ENSEMBLE



## 2.3. Les ateliers professionnels à l'étranger et en France

### Atelier Urbanisme et gouvernance - Nkong-Nouma, Cameroun

#### « Urbanisme et gouvernance du pôle urbain de Nkong-Nouma commune d'Okola ». Méthodologie d'aménagement concerté d'un nouveau pôle urbain

##### Atelier de professionnels camerounais

**Dates :** 21 Octobre au 1<sup>er</sup> Novembre 2024

**Pilotes :** Jack Arthaud, Halimatou Mama Awal, Joseph Magloire Olinga

**Coordination :** Véronique Valenzuela / Simon Brochard

**Partenaire :** Expertise France

**Territoire :** Yaoundé - Cameroun

L'atelier se focalisera sur la conception du nouveau pôle urbain de Nouma situé à l'Ouest de la Ville, d'une superficie de 365 ha, l'un des 04 pôles projetés autour de la voie de contournement en cours de construction autour de Yaoundé.

**Spécificité de la session :** Première collaboration des Ateliers de Cergy avec Expertise France, avec un atelier sur mesure selon les besoins d'Expertise France et des acteurs camerounais. Les participants (ou bénéficiaires) de cet atelier sont tous des professionnels camerounais, le caractère international de l'atelier étant assuré par la mobilisation du réseau lors de la préparation scientifique en ligne et par l'équipe de pilotage. L'atelier a poursuivi plusieurs objectifs simultanés : la mise en place d'une méthodologie collaborative pouvant se reproduire dans l'avenir, l'émergence de propositions pour accompagner la naissance d'un nouveau pôle urbain, et la formation des professionnels camerounais participant à l'atelier.

**Sujet :** Conception et gestion d'un aménagement concerté

##### Contexte général du projet :

Le programme « Cameroun villes vertes inclusives et durables », financé par l'Union européenne, vise à soutenir la transition vers une urbanisation durable, verte et inclusive. L'objectif général du programme est d'améliorer les politiques publiques en matière d'aménagement du territoire pour des villes durables et inclusives.

C'est dans ce contexte que le Projet Plateforme urbaine au Cameroun, coordonné par Expertise France s'est situé. Il a visé spécifiquement à renforcer la gouvernance du secteur urbain et le cadre de dialogue sur les aspects du développement urbain, en lien avec un processus efficace de décentralisation.

Cet atelier a permis de poser concrètement les problématiques d'aménagement urbain des projets complexes dans les territoires à forte extension autour des principales villes du Cameroun, et d'y construire collectivement des solutions avec les membres du groupe de travail GT1B associés à l'atelier. L'atelier a été décomposé en deux modules complémentaires.

Le premier module a posé la question des enjeux de planification et d'urbanisme du nouveau pôle urbain: **comment s'implanter sur un territoire, et comment gérer les priorités ?**

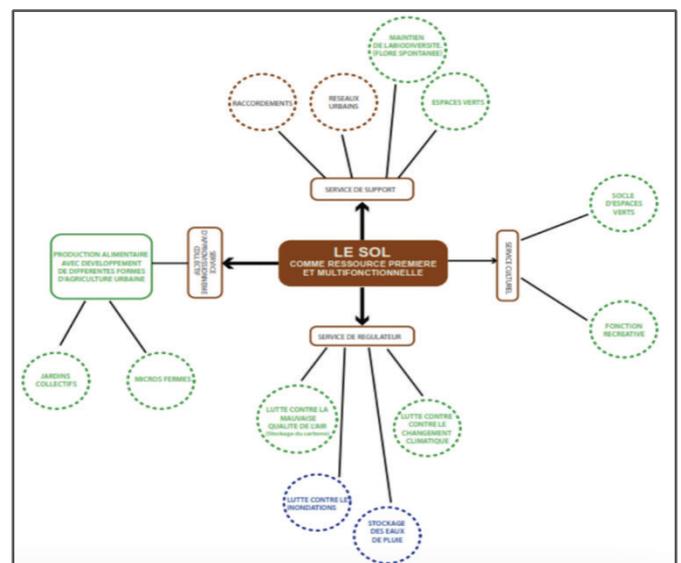
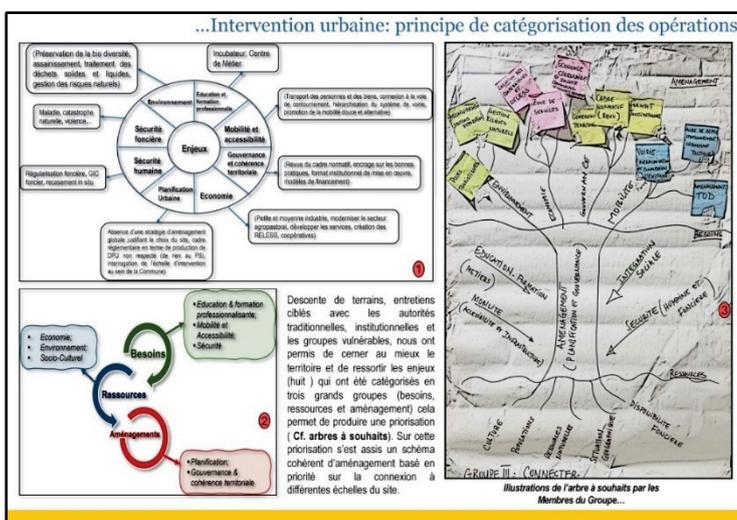
Le second module a abordé la question de la gouvernance de projet : **Qui fait la ville, comment la financer et comment concilier les urgences et le temps long ?**

L'addition des deux modules a permis de donner une vision globale attendue de cet atelier d'apprentissage par l'action à l'ensemble du groupe de travail et de produire des stratégies et actions innovantes pour le projet de pôle urbain Nkong-Nouma. La méthode de travail développée pour cet atelier peut également inspirer le travail de réflexion sur les trois autres futurs pôles urbains qui seront créés sur le tracé de la voie de contournement de Yaoundé et plus largement sur d'autres types d'opérations urbaines complexes comme la restructuration d'un centre ancien.

## Propositions des équipes :

### Premier module « Urbanisme »

**L'Equipe s'implanter :** a travaillé autour du thème de la résilience écologique. L'équipe a développé des propositions sur le sol, comme ressource première et multifonctionnelle. Le sol est à la fois un service d'approvisionnement collectif (production alimentaire), un service de supports diversifiés (réseaux urbains, espaces verts, etc.), notamment culturels (fonction récréative) et enfin un dispositif régulateur.



**L'Equipe Connecter :** développe une réflexion sur cette polarité intercalée entre ruralité et développement métropolitain : comment connecter le site à une vision élargie du territoire et du projet ?

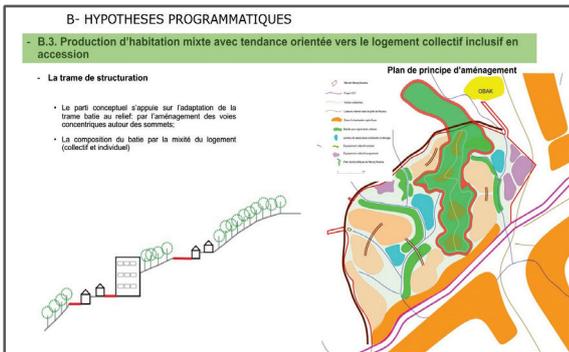
L'arbre à souhait illustre le processus mobilisant des ressources partant des racines (cultures locales, ressources naturelles, les populations, disponibilité foncière, situation géographique) jusqu'aux feuilles qui représentent différents scénarii d'hypothèses programmatiques (pôles touristique, assainissement, plan de gestion des risques, révision du cadre normatif, économie-circulaire, etc.). Le tronc pose les enjeux de l'aménagement concerté (mobilité, éducation, intégration sociale, sécuritaire) et les ramifications font le lien entre les hypothèses programmatiques et les enjeux de l'aménagement en les catégorisant en quatre domaines de stratégie territoriale (environnement, économie, gouvernance, mobilité).

C'est à partir de cet arbre à souhait que l'équipe « Connecter » esquisse des propositions sur la base d'une vision programmatique privilégiant les leviers de l'accessibilité et l'élargissement du pôle.

**L'Equipe Habiter :** formule une vision programmatique pour une ville écotouristique autour de ses deux rivières, avec les leviers suivants :

- La maîtrise du foncier et l'orientation des extensions et de l'occupation spatiale ;
- La préservation et la valorisation du caractère touristique et paysager du site ;

- Le développement d'un centre de stockage, de distribution et de logistique des produits agricoles issus du Technopole industriel et agricole de Nkoteng ;
- La production de logements et de trame d'accueil

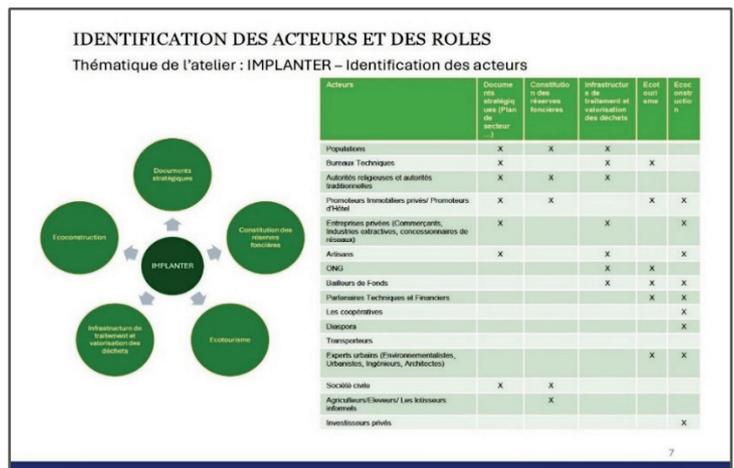
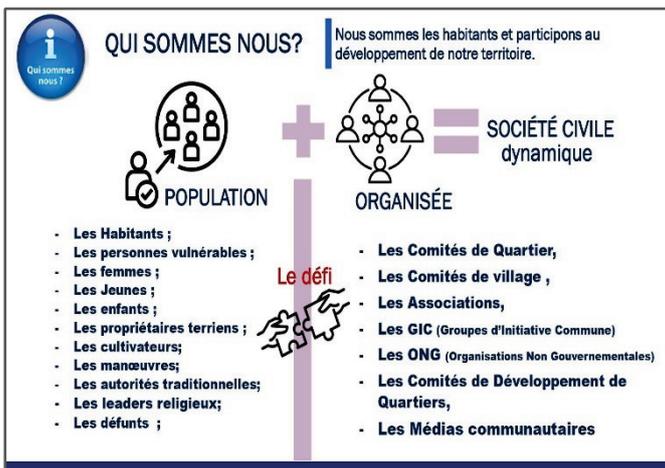


## Deuxième Module « Gouvernance »

**L'Equipe Coordonner :** propose une structure de gouvernance innovante pour le projet, en identifiant la diversité des acteurs impliqués et en définissant, par enjeux, les actions prioritaires à mener à court, moyen et long terme.

**L'Equipe Participer :** centre sa réflexion sur l'implication et la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés.

Elle a notamment mis en avant l'importance d'associer les parties prenantes dès l'amorce du processus de création du pôle et d'adapter le niveau de participation à chaque phase, comme une condition essentielle pour optimiser la coordination des interventions. La mobilisation des habitants nécessite la mise en place d'un cadre de référence pour la participation citoyenne, instauré dès les prémices du projet, tenant compte de leur capacité à s'impliquer et les initiant aux pratiques participatives. Cette approche facilite l'émergence d'une vision commune et partagée entre les différents acteurs, tout en consolidant la cohérence des projets d'aménagement à l'échelle territoriale.



**L'Equipe Financer :** questionne des acteurs et des ressources financières mobilisables pour soutenir le projet.

Elle a élaboré une cartographie quasi exhaustive des dispositifs de financement, tant classiques qu'innovants, à toutes les échelles.

## Atelier Hyderabad 2024 - Water and Metropolitanisation

« A bioclimatic city of lakes, Hyderabad comes full circle as Health Capital of the world ».

### Atelier de professionnels / 2 semaines / Inde

**Dates de la mission exploratoire :** 16 au 21 Avril 2024

**Dates de l'atelier :** 27 Novembre au 6 Décembre 2024

**Pilotes :** Florence Bougnoux, Reena Mahajan

**Coordination :** Véronique Valenzuela, Simon Brochard

**Assistant-pilote :** Rahul Palagani, Sasank IVS

**Partenaires :** Gouvernement du Telangana, Agence Française de Développement, Ambassade de France

**Territoires focus :** Grand Hyderabad, focus sur la partie nord-ouest et la rivière Musi

**Spécificités de la session :** L'atelier à Hyderabad signe le retour des Ateliers en Inde, 12 ans après leur première incursion à Naya Raipur. L'atelier a été organisé en collaboration proche avec le Gouvernement de l'Etat du Telangana, malgré des élections qui ont changé les équipes au pouvoir durant les étapes préparatoires. Cet atelier s'inscrit dans une série d'ateliers récents et en cours de préparation sur le thème de l'eau : « D'une rive à l'autre de l'Oise » en 2020, « Aux sources du Grand Jardin Séquanien » en 2025...

L'histoire et l'identité d'Hyderabad sont fortement liées à l'eau. La métropole est construite sur un écosystème de lacs reliés entre eux par des canaux, des zones humides et de nombreux puits. Ce système joue un rôle important pour les habitants d'Hyderabad et constitue un atout pour faire de la métropole une ville verte. Hyderabad est également une ville en pleine expansion, qui compte déjà plus de 10 millions d'habitants. La présence de l'eau est menacée depuis des décennies par les industries (notamment pharmaceutique), la densification et l'urbanisation.

L'atelier international d'urbanisme à Hyderabad a ainsi proposé de se pencher sur les différentes dimensions de l'eau dans la ville : captage, distribution, stockage, réutilisation... ainsi que le rôle de l'eau dans le paysage, le développement économique, les activités sociales, la croissance urbaine et les impacts du changement climatique de l'amont à l'aval.

### Propositions des équipes :

Les équipes ont ainsi proposé une multitude d'actions, envisageant non seulement les rives de la rivière Musi mais aussi tout l'écosystème aquatique complexe d'Hyderabad. Les équipes ont préconisé une approche équilibrée et multidimensionnelle, intégrant les savoirs traditionnels aux solutions modernes fondées sur la nature pour restaurer la rivière Musi et les lacs et réservoirs environnants. La restauration écologique et le développement urbain doivent avancer de concert pour garantir une résilience climatique à long terme, tout en mettant l'accent sur une gouvernance collaborative, la participation communautaire, la sécurisation des droits fonciers et le bien-être socio-économique des communautés avoisinantes.

### Equipe A: The Aquapolis Hyderabad – A city of water

Vision : Renommé sous le nom d'Aquapolis, Hyderabad considère son patrimoine aquatique comme un élément central de son évolution, reliant l'héritage de la ville et ses systèmes de lacs en cascade à un avenir axé sur l'eau et la résilience. Cette identité réinventée positionne l'eau à la fois comme une ressource vitale et un élément déterminant de la vie urbaine.

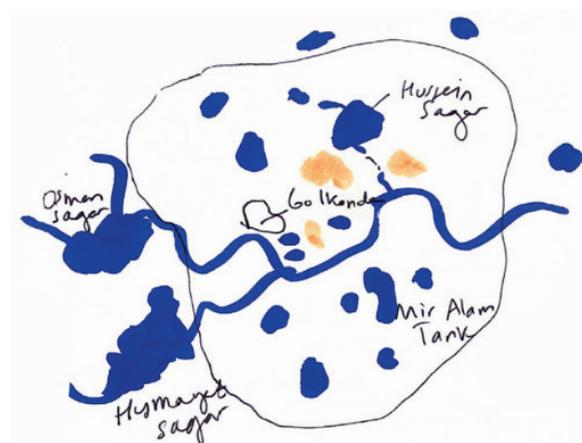
Approche : L'équipe Aquapolis s'appuie sur le riche héritage d'Hyderabad en tant que ville des lacs et des jardins, pour penser un modèle urbain biophilique composé de grappes interconnectées, avec la biodiversité au premier plan et l'innovation numérique comme moteur de la transformation.



### Equipe B : The water Speaks

Vision : Une économie prospère dépend d'une ville et d'une écologie saine. Hyderabad peut adopter une philosophie axée sur l'écologie, passant d'un modèle d'exploitation des ressources à la revitalisation de son écosystème aquatique et à la reconnexion de la société avec son patrimoine aquatique.

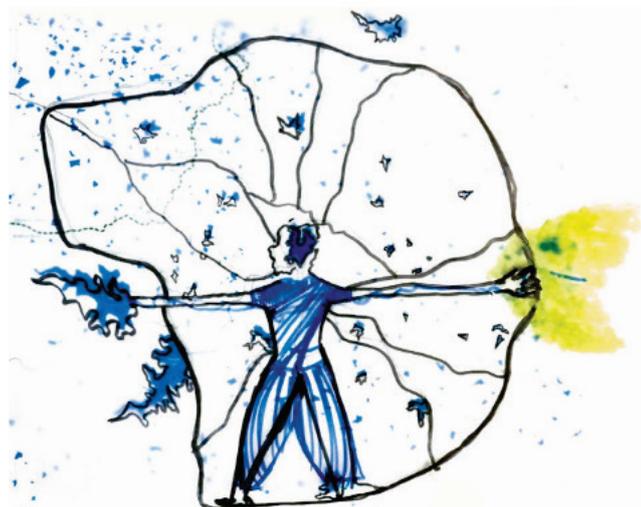
Approche : L'équipe The Water Speaks réinvente Hyderabad comme une écopole tranquille, en donnant la priorité à l'écologie, à la santé et au bien-être pour attirer les talents mondiaux tout en garantissant des efforts inclusifs et communautaires où la mise en place et la restauration écologique vont de pair.



### Equipe C: Guardians for 7 generations of Musi

Vision : Les lacs et réservoirs historiques d'Hyderabad sont reconnectés à travers un système régénératif, revitalisant les infrastructures urbaines et célébrant la profonde relation culturelle de la ville avec l'eau. Grâce à la gestion écologique et à des approches collectives et intergénérationnelle, le patrimoine hydrique de la ville est restauré pour les générations futures.

Approche : L'équipe s'appuie sur le riche patrimoine d'Hyderabad pour construire un système régénératif, fondé sur un modèle d'économie circulaire qui améliore l'infrastructure de la ville et les liens culturels avec l'eau. L'approche combine la sagesse écologique traditionnelle avec des solutions d'infrastructure innovantes, qu'elles soient vertes, grises ou bleues.



## 2.4. Activités Transversales en 2024

### Mission de valorisation et de restitution du projet

### « Aménagement de bassins versants dans la Région des Palmes en Haïti »

### Coopération décentralisée Cergy-Pontoise-Région des Palmes

**Partenaire :** Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

**Spécificités :** L'atelier international organisé à Haïti dans la Région des Palmes en 2016 ayant dessiné les contours de la coopération décentralisée entre Cergy-Pontoise et la Région des Palmes, cette mission vient boucler le travail au travers d'une table-ronde, une exposition et un livret conçu par les Ateliers et les différentes parties prenantes de la coopération. A la suite de cette mission, Les Ateliers sont invités à prendre part au nouveau projet de coopération entre la CACP et la CMRP, pour accompagner les réflexions et dessiner des stratégies pour la gestion de l'eau dans le territoire, de 2025 à 2028.



Dans le cadre de leurs projets de coopération, la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) et la Communauté des Municipalités de la Région des Palmes en Haïti (CMRP) ont engagé un grand projet d'aménagement de bassins versants dans la région des Palmes. Ce projet, financé par l'Agence Française de Développement et l'Agence Seine Eau Normandie a débuté en juillet 2020 et s'est terminé en décembre 2024.

Il fait suite à l'atelier international « La campagne comme la ville est émancipatrice » organisé à Haïti par Les Ateliers en 2016 - <https://www.ateliers.org/fr/workshops/161/>

La CA de Cergy-Pontoise a sollicité Les Ateliers pour organiser les événements et activités de restitution du projet « Aménagement de bassins versants dans la Région des Palmes en Haïti ». Une délégation haïtienne composée d'élus et de membres du personnel de la CMRP est venue pour une semaine, en juin 2024, afin de participer à une série d'activités valorisant le partenariat et les résultats de la coopération décentralisée.

Dans le cadre de cette valorisation, une exposition a été organisée sur les travaux des Ateliers et sur la genèse et la mise en œuvre de ce projet de coopération entre la CMRP et la CACP.

# EXPOSITION : Cergy-Pontoise et l'eau : Visions internationales

**Dates :** 21 juin au 12 juillet 2024

**Lieu :** Hôtel d'agglomération de Cergy-Pontoise (accueil et salle Hubert Renaud 2)

## Cergy-Pontoise et l'eau : visions internationales

Coopération avec Haïti :  
l'aménagement des bassins versants  
dans la Région des Palmes

Les ateliers internationaux  
d'urbanisme de l'association  
Les Ateliers de Cergy

Exposition du 21 Juin au 12 Juillet 2024

Hôtel d'agglomération de Cergy-Pontoise

### L'aménagement des bassins versants dans la Région des Palmes en Haïti

Dans le cadre de leurs projets de coopération, la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) et la Communauté des Municipalités de la Région des Palmes en Haïti (CMRP) ont engagé un grand projet d'aménagement de bassins versants dans la Région des Palmes. Ce projet, financé par l'Agence Française de Développement et l'Agence Seine-Eau Normandie, a débuté en juillet 2020 et se terminera en décembre 2024.



La Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise et Les Ateliers profitent ainsi de la phase finale de ce projet pour une gestion durable des ressources en eau pour mettre à l'honneur cette initiative et ses effets au travers de cette exposition. Découvrez ainsi les paysages et les caractéristiques de la Région des Palmes, la coopération qui lie Cergy-Pontoise à ce territoire, le projet des bassins versants, et ses adaptations face aux crises que la République d'Haïti a connus ces dernières années.



### Les ateliers internationaux d'urbanisme de l'association Les Ateliers de Cergy

Ce projet est inspiré des travaux de l'atelier international et la campagne, comme la ville, est décentralisée, organisée en Haïti en 2016 par Les Ateliers Internationaux de Maîtrise d'Urbanisme de Cergy-Pontoise. L'association organise en France et à l'étranger des ateliers de production collective au service du projet territorial, avec les acteurs du territoire. Ces ateliers réunissent des étudiants ou professionnels de toutes nationalités sélectionnés avec une grande exigence, qui prennent part pendant plusieurs semaines à une réflexion en équipe au croisement de la planification et de l'architecture, en intégrant d'autres disciplines (art, géographie, économie, sociologie, environnement...).



L'exposition vous propose donc aussi une traversée des ateliers dans le temps et dans le monde. A partir de questions posées, souvent larges et difficiles, les propositions permettent de porter un regard nouveau, de varier les échelles, d'oublier les frontières administratives. Ces expériences hors normes (au total, ce sont plus de 80 ateliers réalisés dont 41 en Ile-de-France et 43 en Asie, en Afrique et en Amérique latine) englobent des thématiques variées, faisant écho aux préoccupations de notre époque.



CMRP Les Ateliers de Cergy AFD

### Jours d'ouverture au public :

Vendredi 21 juin 2024 de 14h30 à 17h15

Mercredi 26 juin 2024 de 14h à 16h30

Lundi 1 juillet 2024 de 14h30 à 17h15

Jeudi 4 juillet 2024 de 14h30 à 17h30

Lundi 8 juillet 2024 de 15h à 17h puis table

ronde "L'Oise, l'Eau et la Ville, sources

d'inspiration" de 17h30 à 19h30

Jeudi 11 juillet 2024 de 15h à 16h30 puis

table ronde sur l'Aménagement de bassins

versants dans la Région des Palmes en Haïti

de 16h30 à 18h30.

L'exposition « Cergy-Pontoise et l'eau : Visions internationales » a permis de présenter d'une part Les Ateliers de Cergy et certaines de leurs réalisations, et d'autre part la coopération entre Cergy-Pontoise et la Région des Palmes, de sa genèse jusqu'à sa complétion, en 2024. Une vingtaine de panneaux et une douzaine de photos constituait ainsi le cœur de cette exposition, soutenue par un fascicule de synthèse du projet et par une table ronde de restitution.

## TABLE RONDE : L'eau, un enjeu de territoire à Cergy-Pontoise comme en Haïti

**Date :** 11 juillet 2024 à partir de 16h30

**Lieu :** Hôtel d'agglomération de Cergy-Pontoise

Cette table ronde est co-organisée par la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) et les Ateliers internationaux de maîtrise urbaine de Cergy-Pontoise.

Avec Maxau Pinchinat, Président de la Communauté des Municipalités de la Région des Palmes, Louino Volcy, Chargé d'Affaires de l'Ambassade d'Haïti en France, Sylvie Couchot, 1ère Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, Pierre-André Périssol, Président des Ateliers, Francis Alphonse, Directeur général des Services de la CMRP, Mareus Emmanuel, chargé de communication et de suivi du projet, CMRP, Florence Mouton, Chargée de mission, Agence Française de développement, Pacôme Dupont Guianvarch, directrice des Espaces Naturels et Milieux Aquatiques, CACP, et Mylène Mailh-Tissier, responsable des coopérations de la CACP.

La table-ronde a présenté les problématiques en matière de gestion de l'eau en Haïti, et de revenir sur le projet tout en dressant un bilan des étapes déjà finalisées du projet, ainsi que les adaptations du

projet face aux obstacles et crises auxquelles les équipes haïtiennes ont dû faire face. Les retours d'expérience des partenaires français (Agence Française de Développement et Cergy-Pontoise) sur des problématiques communes et une ouverture sur la coopération autour de la gestion de l'eau ont permis également d'enrichir la discussion.

Il s'est agi également de croiser les regards et appréhender la gestion de l'eau sur le territoire de Cergy-Pontoise, que cela soit concernant la lutte contre l'érosion, l'eau potable, etc..

Présentation du territoire de la Région des Palmes et des problématiques liées à l'eau et à l'isolement des Mornes

La coopération décentralisée CACP-CMRP et le projet d'aménagement des bassins versants

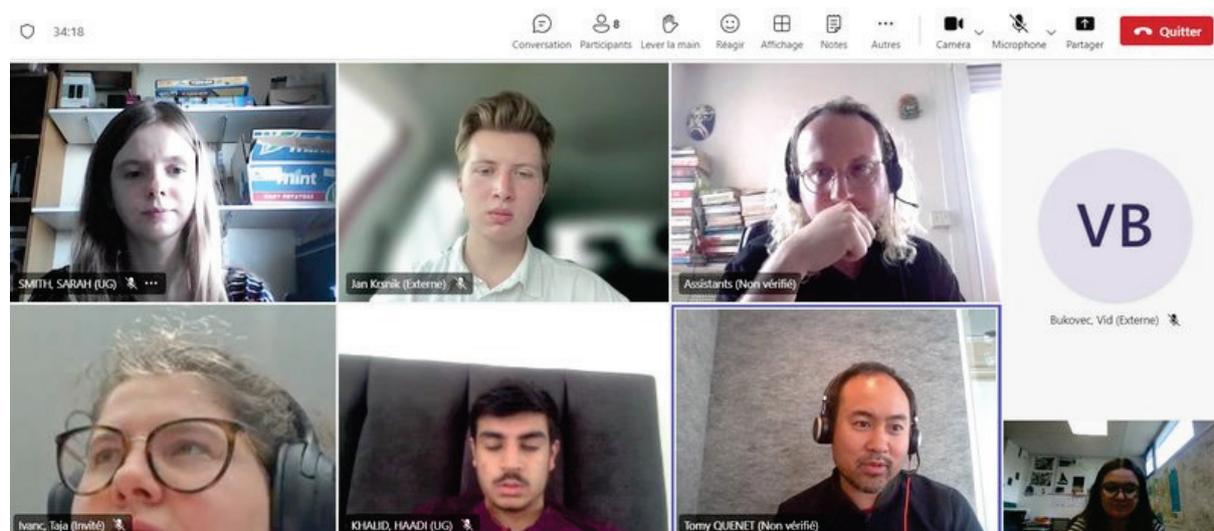
Mise en œuvre, adaptations et perspectives des projets pour une gestion durable en eau

## Teamwork EUTOPIA 2024

### Des étudiants européens ont imaginé la ville intergénérationnelle

**Dates :** 10 juin au 15 juillet 2024

**Lieu :** Atelier en ligne mené par Les Ateliers, avec des étudiants du réseau universitaire européen EUTOPIA



Dans le cadre de la préparation du 42e atelier international en Île-de-France et grâce au réseau universitaire européen EUTOPIA, dont l'Université de CY a fait partie, l'association a fait appel à 7 étudiants de différents pays et domaines d'études, pour réfléchir sur le sujet de l'atelier. Les membres de cette équipe ont été Taja de Slovénie, Klara de Suède, Sarah du Royaume-Uni, Kashvi d'Inde, Jan de Belgique, Haadi du Royaume-Uni et Vic de Slovénie, issus de parcours différents – médecine, géographie, biologie, langues étrangères et histoire.

Ce travail mené en vision pendant 4 semaines a invité les étudiants à imaginer ensemble ce que devrait être une ville ouverte et adaptée à toutes les générations. L'objectif final a été de créer un manifeste et un poster résumant leurs idées et propositions, et de les mettre en forme. Ce travail de réflexion collaborative et créative a abouti à la formulation d'une thèse principale : « Nous croyons fermement que les villes intergénérationnelles sont vertes, inclusives et créent un sentiment d'appartenance ». Découvrez le manifeste et le poster sur le site internet des Ateliers.

## Mission exploratoire Hyderabad-Inde

**Date de la mission :** 16 au 21 Avril 2024

**Lieu :** Hyderabad

**Pilotes :** Florence Bournoux et Reena Mahajan

**Partenaires :** Ambassade de France en Inde, Ministère de la transition écologique et Agence française de développement

**Invité :** Jean-Baptiste Peters

**Coordination :** Simon Brochard et Véronique Valenzuela

Cette mission exploratoire, qui s'est tenue quelques mois après une première mission d'identification, a permis d'affermir le partenariat après la tenue d'élections dans l'Etat du Telangana, et de lancer concrètement la préparation de l'atelier, avec la rencontre de nombreux acteurs de terrain et le recrutement d'assistants-pilotes locaux.

## Mission exploratoire – Plateforme Urbaine au Cameroun - Yaoundé

**Date de la mission :** 16 au 22 Juin 2024

**Lieu:** Yaoundé, Cameroun

**Pilotes:** Jack Arthaud, Halimatou Mama Awal, Joseph Olinga

**Partenaires :** Expertise France

**Coordination :** Simon Brochard et Véronique Valenzuela

La mission exploratoire s'est déroulée du 16 au 26 juin 2024. Elle a permis des visites de sites, notamment sur le territoire du Grand Yaoundé et les secteurs d'extension de la ville, de la commune d'Okola et en particulier de la zone du futur pôle et de ses environs, autour des localités de Nkong-Nouma. S'y sont tenues également des rencontres avec de nombreux acteurs, parmi lesquels la direction des Opérations Urbaines du MINHDU, la ministre de l'Habitat et du développement urbain, Mme Célestine KETCHA COURTES, et le Maire d'Okola M. Vincent de Paul NOA. Cette mission fut enfin le moment de la réunion de lancement du « GT1B » le 20 juin 2024 avec tous les partenaires du projet PUC, à Yaoundé.

## Mission de terrain et participation au Urbain Forum à Tchernivtsi en Ukraine

**Date de la mission :** 12 au 17 Septembre 2024

**Participants :** Natalya Yankovska, Michel Jaouën

**Partenaires :** URBA2000

A la suite de relations établies avec plusieurs territoires ukrainiens depuis 2020, Les Ateliers développent un programme de travail avec les acteurs des territoires ukrainiens. Dans ce cadre, une mission réunissant Michel Jaouën, vice-président de l'association, et Natalya Yankovska, membre des Ateliers, s'est organisée afin de prendre part au 2<sup>ème</sup> Forum Urbain, qui s'est tenu à Tchernivtsi, dans l'Ouest de l'Ukraine, les 13 et 14 septembre 2024. Ce forum était organisé par ONU Habitat, le Cedos (ONG - Centre de recherche sur la société), et la Fondation Heinrich-Böll.



Lors de ce forum, de nombreux temps d'échange ont eu lieu, notamment sur la question de l'inclusion dans les approches sociales et urbaines liées à la situation actuelle de l'Ukraine, la vision territoriale des questions urbaines à travers les rivières et les fleuves (exemple de l'étude sur le Dniepr de Rozkvit et de Algoritm sur la Ville de Loutsk) ...

Cette mission a notamment permis de créer des contacts avec les acteurs locaux de Lutsk (association Algoritm, liens poursuivis en 2025), avec la Ro3kvit Urban Coalition for Ukraine (travail sur le Dniepr), la Chernivtsi National University, et avec le Parc National de Cheremosh.



## 2.5. Atelier international d'Irkutsk

### Irkutsk : 25ème session de l'atelier "Irkutsk, The intellectual capital of eastern Siberia"

**Sujet :** Irkutsk, The intellectual capital of eastern Siberia

**Dates et format :** Atelier en présentiel du 23 février au 13 mars 2024.

**Jury:** 13 mars 2024 à Irkutsk, on the basis of Irkutsk National Research Technical University

**Directeur :** Sergey Alexandrov, directeur du centre de recherche de Baikal Winter University  
Depuis novembre 2021

**Chaîne YouTube de WinterUni :**

<https://www.youtube.com/watch?v=TXdtfASCLAQ&t=13s>

<https://eng.istu.edu/news/news/inrtu-launches-winter-urban-planning-university-themed-irkutsk-the-intellectual-capital-of-siberia-o/>



## 2.6. Visibilité internationale

### Participation des Ateliers à des événements organisés par des partenaires extérieurs

#### Accueil de la fondation Katarzyna Kozyra à Cergy et Paris Du 19 au 23 Février 2024

La fondation Katarzyna Kozyra, qui porte le nom d'une artiste polonaise, est une association qui étudie et sensibilise les questions de genre dans l'espace urbain aux Ateliers, et qui travaille sur la place des femmes dans les domaines de l'architecture et de l'urbanisme.

Dans le cadre d'une initiative européenne (faisant partie du programme Erasmus+) de partage d'expérience sur ces questions, **la fondation a été invitée pendant une semaine à Cergy avec Les Ateliers de Cergy**, après des visites ayant eu lieu à Barcelone, Berlin, et Stockholm.

Trois professionnelles ont donc visité Cergy et Paris pour apprendre de l'activité des Ateliers, pour visiter des experts et pour rencontrer les membres et représentants de l'association et échanger sur leur expérience et pratique professionnelle, lors d'un temps d'échange organisé le vendredi 23 Février 2024 à Paris.

A la suite de cet échange, les relations avec la fondation perdurent, avec le dépôt conjoint en 2025 d'une initiative Erasmus + pour mener des études et petits ateliers ensemble sur les questions liées au genre dans l'espace urbain.



## Forum APAC 2024

### Forum Asie Pacifique 2024 des CCE (Conseillers du Commerce Extérieur de la France) à Delhi, Inde

**Date de la mission :** 27 au 29 novembre 2024

**Lieu :** Delhi, Inde

**Participants :** Véronique Valenzuela

Le **forum APAC 2024** a réuni 650 chefs d'entreprise, ainsi que des délégations ministérielles françaises et indiennes, pour aborder des thèmes variés, allant de l'aéronautique à l'intelligence artificielle.

Cet événement s'est articulé autour de trois thèmes majeurs :  
**Les opportunités d'affaires** dans la zone Asie-Pacifique : Partager des connaissances sur les enjeux stratégiques pour les entreprises françaises, avec des intervenants de renom et des dirigeants d'entreprise.



**Les enjeux géopolitiques**, risques structurels et opérationnels : Développer et renforcer les réseaux, à travers les pays et les continents, les secteurs et les fonctions, dans un environnement convivial.

**Le développement de l'axe Indopacifique** et du rôle de l'Inde sur cet axe : Mieux comprendre les rôles de l'Inde et de l'Indo-Pacifique dans les affaires économiques mondiales futures.

Véronique Valenzuela, directrice des Ateliers s'y est rendue pour **participer à la table ronde sur "Les villes du futur"** le jeudi 28 Novembre, pendant le séjour en Inde dans le cadre de l'atelier à Hyderabad.

### Conférence à Varsovie : les défis d'une ville plus inclusive et l'intégration des questions de genre dans la planification urbaine

**Date :** 11 décembre 2024

La Fondation Katarzyna Kozyra a invité Les Ateliers Internationaux à Varsovie pour une conférence pour parler des enjeux autour d'une ville plus inclusive, de l'intégration du concept de genre en urbanisme.

Delphine Baldé, Vice-présidente des Ateliers s'y est rendu afin de partager l'expérience des Ateliers.

*Delphine Baldé, Vice-présidente des Ateliers aux côtés de Elke Krasny (Vienne) et Ewelina Jaskulska (Varsovie)*





résoudre les difficultés qui sortent largement du domaine de la maîtrise d'œuvre urbaine sans pour autant nous interdire de formuler nos idées. Elles resteront les principales propositions de l'atelier largement appréciées par le jury, restant d'actualité et conditionnant toutes les actions à mettre en œuvre dans tous les domaines malgré les difficultés que connaît Mayotte. »



### Ouvrir Mayotte à son lagon

Il y a environ 12 000 ans, les terres émergées de Mayotte allaient jusqu'à l'actuelle barrière de corail. Le lagon, cet espace liquide passant d'un état, celui de la mer à la barrière de corail, fait partie intégrante de Mayotte. D'une superficie de 1 500 km<sup>2</sup>, c'est un des trois plus grands lagons au monde, et l'un des plus beaux.

Considérer le lagon comme un élément du territoire mahorais permet de penser les connexions et les échanges de tous ordres entre l'île et son lagon, de renforcer les liens entre la mer, le littoral, les villes et les collines boisées et agricoles.

#### Un espace à investir et protéger.

Intégrer le lagon dans la territoire mahorais, c'est aussi adopter une vision macro-économique de territoire qui inclut la relation terre - mer. Mayotte étant un espace touristique et marin, permettant d'être un vecteur de nouvelles opportunités pour Mayotte dans son intégration dans la zone régionale.

Du fait de sa situation stratégique au sein de Canal de Mozambique et de l'Océan Indien, et en partant de ses potentialités existantes (port de Longoni notamment), Mayotte peut renforcer son positionnement régional en captant des flux internationaux.

Prendre en compte le lagon dans la réflexion sur le développement du territoire mahorais, c'est aussi concevoir des aménagements - ou des engagements - prenant en compte l'adaptation au changement climatique. Le lagon est un territoire de richesse de biodiversité et de présence de risques naturels, aggravés par le changement climatique (érosion du littoral, sécheresse marine, etc.). Prendre en compte l'aménagement des littoraux adaptés, et un développement des usages respectueux de l'environnement, s'avère indispensable.

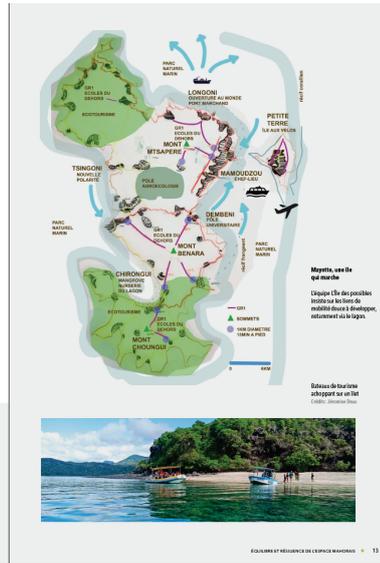
### Les ports, interfaces vers le lagon.

Le lagon est aussi un espace d'échanges, d'activités, et de qualités environnementales. Un des potentiels identifiés consistait à développer les mobilités maritimes existantes en lien avec les mobilités douces : proposer des infrastructures exclusivement dédiées aux piétons et vélos (Boutaux-Barges), mettre en place une gare de la barge actuelle aux piétons et vélos, etc. Pour développer ces échanges, plusieurs points de connexion pourraient être structurés à partir de l'existant et de 3 ports principaux.

Ainsi, le port de commerce de Longoni, le grand port de commerce de Mayotte au fort potentiel de développement, pourra d'autant mieux assumer son positionnement régional et apporter des liaisons à l'ensemble des mahorais à s'il se développe et est accompagné d'infrastructures articulées des relations fortes entre la ville de Longoni et la port-croquis d'une voie de desserrement nord-sud pour le transport des marchandises, aménagement d'une place portuaire conçue comme un espace multifonctionnel, mise en place de filières de formation, journées portes ouvertes, etc. Les flux de marchandises, en large majorité entrant à Mayotte depuis l'Inde, pourront progressivement se développer en intégrant des flux sortants.

Enfin, Chirongui pourra devenir la seconde place d'échanges maritime de Mayotte, par une structuration appuyant ses activités portuaires, portuaires, maritimes et agricoles. Là encore, des actions à court, moyen et long terme sont proposées : chantiers participatifs, recadrage de voies pour le fret, aménagement de littoral, mise en place de dispositifs de gestion des risques, etc.

Enfin, Chirongui pourra devenir la seconde place d'échanges maritime de Mayotte, par une structuration appuyant ses activités portuaires, portuaires, maritimes et agricoles. Là encore, des actions à court, moyen et long terme sont proposées : chantiers participatifs, recadrage de voies pour le fret, aménagement de littoral, mise en place de dispositifs de gestion des risques, etc.



## 2.8. Rapport de gouvernance 2024

**Conseil d'Administration – Mardi Le 5 décembre 2023 – 17h30 – au Cocoon, 7 Rue Treilhard 75008 Paris.**

**Conseil d'Administration – Mardi Le 4 Juin 2024 – 17h30 – au Cocoon, 44 Rue du Louvre 75001 Paris.**

En lien ZOOM :

<https://us02web.zoom.us/j/88670872435?pwd=ZUIkNGFUUldGVDIKc0xKcmdvMjZEUT09>

Ordre du jour :

- Accueil et ouverture par le Président,
- Bilan de l'activité 2023, présentation des productions et des comptes de l'année,
- Présentation des ateliers et autres actions prévues en 2024 en France et à l'étranger
- Examen du budget 2024, discussion sur les pistes de financement,
- Présentation de l'état d'avancement sur le sujet de l'atelier Ile-de-France 2024

Eléments financiers et légaux :

- Arrêt des comptes 2023 et présentation du bilan par le trésorier, vote de la résolution 1
- Présentation des délégations de pouvoir et de signature, vote des résolutions 2 et 3

Préparation de l'Assemblée générale :

- Convocation de la liste des membres actifs votant à l'Assemblée Générale, vote de la résolution 5
- Choix du lieu et de la date de l'assemblée générale des Ateliers, vote de la résolution 4
- Premiers échanges sur les résultats de la consultation des membres
- Questions diverses
- Clôture par le Président.

**Assemblée Générale – Mardi 25 Juin 2024 - 17h30 - à l'Etablissement Public Foncier (EPFIF), 4-14 Rue Ferrus, 75014 Paris et en visio-conférence.**

En lien Microsoft Teams :

[https://teams.microsoft.com/l/meetup-join/19%3ameeting\\_YjVIZjY2NmQtMDY3Mi00NGI5LTk3NDUtNTNhMGE4Mml2ZDk4%40thread.v2/0?context=%7b%22Tid%22%3a%223e66e784-c00a-4603-a875-7901c4710ba1%22%2c%22Oid%22%3a%22af382236-f10b-4b23-97d5-f186591042ce%22%7d](https://teams.microsoft.com/l/meetup-join/19%3ameeting_YjVIZjY2NmQtMDY3Mi00NGI5LTk3NDUtNTNhMGE4Mml2ZDk4%40thread.v2/0?context=%7b%22Tid%22%3a%223e66e784-c00a-4603-a875-7901c4710ba1%22%2c%22Oid%22%3a%22af382236-f10b-4b23-97d5-f186591042ce%22%7d)

Ordre du jour :

L'ordre du jour que je vous propose est le suivant :

- Accueil, installation dans la salle
- Introduction du Président
- Présentation du rapport d'activité et financier de l'année 2023
  - Travaux de l'année 2023 sur les différents ateliers, présentation de l'atelier francilien 2023, Mayotte 2023 et bilan du programme Urban LAB
  - Bilan financier de l'année 2023, rapport du trésorier et du commissaire aux comptes
- Vote des résolutions
- Perspectives 2024/2025
- Présentation de l'atelier francilien 2024
- Retour sur le processus consultatif des membres initié lors de l'Assemblée générale 2023
- Discussions ouvertes
- Clôture par le Président

## **3. Présentation des comptes annuels**

### **3.1. Comptes certifiés de l'exercice 2024 et rapport du commissaire aux comptes**

**LES ATELIERS INTERNATIONAUX DE MAITRISE  
D'ŒUVRE URBAINE DE CERGY PONTOISE**  
Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901  
Immeuble Le Verger – Rue de la Gare  
95000 Cergy-Pontoise

***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS***

Exercice clos le 31 décembre 2024

## **LES ATELIERS INTERNATIONAUX DE MAITRISE D'ŒUVRE URBAINE DE CERGY PONTOISE**

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

Immeuble Le Verger – Rue de la Gare  
95000 Cergy-Pontoise

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux Membres,

#### ***Opinion***

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Les Ateliers Internationaux de Maîtrise d'œuvre de Cergy-Pontoise relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### ***Fondement de l'opinion***

---

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

## ***Observation***

---

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode » de l'annexe page 10 qui expose le changement de méthode comptable relatif à la comptabilisation des indemnités de départ en retraite.

## ***Justification des appréciations***

---

En application des dispositions de l'article L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## ***Vérifications spécifiques***

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

## ***Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels***

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## ***Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels***

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.  
Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.  
S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nogent sur Marne, le 23 juin 2025

Le commissaire aux comptes

**IN EXTENSO IDF AUDIT**

Christian SERPAUD



Associé

*Pièces annexées : Bilan, Compte de résultat, Annexe*

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	42 763	41 413	1 350	2 669	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	300		300	300	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	581		581	581	
<b>TOTAL (I)</b>	<b>43 644</b>	<b>41 413</b>	<b>2 231</b>	<b>3 550</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	113 372		113 372	76 202	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	234 682		234 682	117 964	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance	3 272		3 272	3 158
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>351 326</b>		<b>351 326</b>	<b>197 324</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecarts de conversion actif ( V )					
<b>TOTAL ACTIF (I à V)</b>	<b>394 970</b>	<b>41 413</b>	<b>353 557</b>	<b>200 874</b>	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			581	581	
(3) dont à plus d'un an					

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	31/12/2023
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	100 000	100 000
	Réserves pour projet de l'entité	36 050	36 050
Autres			
Report à nouveau	(6 448)	50 889	
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>41 658</b>	<b>(57 337)</b>	
	<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>171 259</b>	<b>129 602</b>
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>171 259</b>	<b>129 602</b>
<b>Fonds reportés et dédiés</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		19 264
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>		<b>19 264</b>
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques	7 842	
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>	<b>7 842</b>	
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 549	32 863
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	19 148	11 194
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	4 011	7 951	
Produits constatés d'avance	96 747		
	<b>Total des dettes</b>	<b>174 456</b>	<b>52 008</b>
	Ecart de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>353 557</b>	<b>200 874</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	41 657,89	(57 337,42)
	(1) Dont à moins d'un an	174 456	52 008
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations	22 231	22 430
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	482 591	214 127
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		30 000
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	248	117 970	
Utilisations des fonds dédiés	19 264	161 749	
Autres produits	5 491	4 297	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>529 825</b>	<b>550 573</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	275 452	263 407
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 516	1 851
	Salaires et traitements	144 168	170 318
	Charges sociales	43 880	52 075
	Dotation aux amortissements et dépréciations	1 036	864
	Dotation aux provisions	7 842	
Reports en fonds dédiés			
Autres charges	2 866	121 585	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>476 761</b>	<b>610 100</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>53 064</b>	<b>(59 526)</b>

# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

		31/12/2024	31/12/2023
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>53 064</b>	<b>(59 526)</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 849	2 189
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>1 849</b>	<b>2 189</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>1 849</b>	<b>2 189</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>54 913</b>	<b>(57 337)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	448	
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>448</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	13 703	
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>13 703</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(13 255)</b>	
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>532 122</b>	<b>552 762</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>490 464</b>	<b>610 100</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>41 658</b>	<b>(57 337)</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat		60 655	
<b>TOTAL</b>		<b>60 655</b>	
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole		60 655	
<b>TOTAL</b>		<b>60 655</b>	

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Objet et périmètre de l'Association :

Les Ateliers, association à but non lucratif créée en 1982 par les urbanistes de la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise , organise en France et à l'étranger des ateliers de production collective au service du projet territorial, permettant de porter un regard nouveau, varier les échelles, oublier les frontières administratives, revisiter les territoires.

Ces ateliers durent chacun 3 ou 4 semaines et réunissent une trentaine de participants de moins de 30 ans, qui travaillent en équipes internationales et pluridisciplinaires. Le travail collectif de production est accompagné par des professionnels et rythmé par des rencontres et des forums d'échanges. Chaque sujet est choisi et préparé avec les autorités locales.

## Faits marquants de l'exercice

Au cours de l'exercice, l'Association a concrétisé la tenue de quatre ateliers, dont deux à l'international : l'un à Hyderabad, en Inde, et un autre au Cameroun. En parallèle, un atelier s'est tenu à La Défense, ainsi que l'atelier récurrent en Île-de-France.

## Changement de méthode

Depuis l'exercice 2024, l'association a opéré un changement de méthode comptable en décidant de comptabiliser les indemnités de départ à la retraite. L'incidence de cette nouvelle méthode se traduit, pour l'exercice, par la comptabilisation d'une charge d'un montant total de 7 842 € correspondant aux droits estimés des salariés concernés.

## Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le bilan de l'exercice présente un total de **353 557** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **532 122** euros et un total **charges** de **490 464** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **41 658** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## **Immobilisations**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens, soit :

- Mobilier : 3 ans
- Matériel informatique : 5 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## **Créances et dettes**

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## **Disponibilités**

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## **Achats**

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Contributions volontaires en nature

L'Association a bénéficié de contributions volontaires en nature à hauteur de 60 655€ réparti par Atelier de la manière suivante:

Atelier	Valorisation bénévolat (en €)
Hyderabad	20 020
Cameroun	14 105
La Défense	7 280
Haïti	420
Atelier Francilien	17 850
Ukraine	980
Total	60 655

## Effectif salarié

Le nombre des salariés employé au cours de l'année 2024 s'élève à un total de cinq personnes. Cet effectif est reparti de façon suivante :

- Deux salariés font partie du collège cadre;
- Trois salariés font partie du collège non cadre.

## Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires de commissaire aux comptes ont été provisionnés à hauteur de 9 000€ au titre de l'exercice 2024.

## Montant des rémunérations des plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés de l'association

Conformément à la loi 2006-586 du 23 mai 2006, nous vous informons que les dirigeants des Ateliers Internationaux sont les membres du conseil d'administration, à ce titre, ne perçoivent aucune rémunération.

## Engagement de départ à la retraite

Le montant des droits acquis par les salariés pour les indemnités de départ à la retraite à la date de clôture de l'exercice, pour les salariés embauchés en contrat à durée indéterminée font l'objet d'une comptabilisation à partir de l'exercice 2024.

Les paramètres économiques, sociaux et techniques retenus sont :

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Paramètres économiques :

L'augmentation annuelle des salaires :

- 1% Constant pour la catégorie : Cadres
- 1% Constant pour la catégorie : Non Cadres

Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de : 3.4 % (inflation comprise).

## Paramètres sociaux : Paramètres sociaux

Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à :

- 64 ans pour la catégorie : Cadres
- 64 ans pour la catégorie : Non Cadres

Le taux de rotation retenu est :

- 1 % constant pour la catégorie : Cadres
- 1 % constant pour la catégorie : Non Cadres

Le taux de charges sociales patronales est :

- 40 % pour la catégorie : Cadres
- 40 % pour la catégorie : Non Cadres

Le départ intervient à l'initiative du salarié.

## Paramètre technique

- L'année des calculs retenue est 2024.
- La table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2018-2020 - données def.
- La méthode de calcul retenue est la méthode : Rétrospective Prorata Temporis.

## Cotisations

Les cotisations des membres de l'Association sont fixées selon les modalités suivantes :

### Adhésions d'individus :

- Professionnels imposés en France : 80 €
- Professionnels non imposés en France : 30 €
- Etudiants ou situation particulière : 20 €
- Membre bienfaiteur : 200 €

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Adhésions de structures (universités, instituts, associations, collectivités...):

- Adhésion classique : 550 € et plus
- Parrain : 1 800 €
- Adhésion de soutien : 2 500 € 5 000 € 10 000 € 15 000 €

## Absence de fonds en provenance de l'étranger

Conformément aux dispositions de l'article 4-1 de la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République, l'association n'a perçu, au cours de l'exercice 2024, aucun financement en provenance de l'étranger relevant de l'article L.612-1 du Code monétaire et financier.

## Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels correspondent à des opérations sans lien direct avec l'activité courante de l'association.

Au titre de l'exercice 2024, les charges exceptionnelles s'élèvent à 13 702 €. Ce montant résulte principalement de l'abandon de créances liées à deux ateliers réalisés antérieurement : l'un en 2019 à Ouagadougou pour un montant de 4 431 € et l'autre en 2018 à Ouarzazate pour un montant de 5 000 €. Le solde est constitué de charges relatives à des prestations de l'exercice précédent, réceptionnées tardivement.

Les produits exceptionnels s'élèvent quant à eux à 447 €, correspondant à la reprise du solde créditeur d'un compte Paypal.

## Evènements postérieurs à la clôture

Néant

# Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	42 763					42 763
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>42 763</b>					<b>42 763</b>
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DES TINES A EIRE CEDES</b>						
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	300					300
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	581					581
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>881</b>					<b>881</b>
<b>TOTAL</b>	<b>43 644</b>					<b>43 644</b>

## Amortissements

Etat exprimé en euros

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	M matériel de transport				
M matériel de bureau, mobilier	40 094	1 319		41 413	
Emballages récupérables et divers					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>40 094</b>	<b>1 319</b>		<b>41 413</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>40 094</b>	<b>1 319</b>		<b>41 413</b>

# Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	581	581	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	664	664	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	112 708	112 708	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	3 272	3 272		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>117 225</b>	<b>117 225</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	54 549	54 549		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	9 746	9 746		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 720	7 720		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 682	1 682		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	4 011	4 011		
	Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	96 747	96 747			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>174 456</b>	<b>174 456</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2024
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles	100 000				100 000
Réserves pour projet de l'entité	36 050				36 050
Autres réserves					
Report à nouveau	50 889	(57 337)			(6 448)
Excédent ou déficit de l'exercice	(57 337)	57 337	41 658		41 658
<b>Situation nette</b>	<b>129 602</b>		<b>41 658</b>		<b>171 259</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>129 602</b>		<b>41 658</b>		<b>171 259</b>

## Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en euros

	Fonds dédiés clôture 31/12/2023		Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2024	
				Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation								
Cf.état Subventions d'exploitation	19 264	11 844		19 264				
Contributions financières d'autres org.								
Ressources liées à la générosité du public								
<b>TOTAL</b>	<b>19 264</b>	<b>11 844</b>		<b>19 264</b>				

## Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	Fds dédiés clôt. N-1	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôt. N	
			Mt global	dt rbst		Mt global	dt pjts ss dep
HYDERABAD	19 264		19 264				
<b>Totalisation</b>	<b>19 264</b>		<b>19 264</b>				

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2024
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			3 272
Assurance		3 272	
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>3 272</b>

--

## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2024
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>96 747</b>
ATELIER LA DEFENSE		67 312	
ATELIER HYDERABAD		25 000	
ATELIER CAMEROUN		4 435	
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>96 747</b>

**LES ATELIERS INTERNATIONAUX DE MAITRISE  
D'ŒUVRE URBAINE DE CERGY PONTOISE**

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

Immeuble Le Verger – Rue de la Gare

95000 Cergy-Pontoise

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX  
COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2024

## **LES ATELIERS INTERNATIONAUX DE MAITRISE D'ŒUVRE DE CERGY-PONTOISE**

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

Immeuble Le Verger – Rue de la Gare  
95000 Cergy-Pontoise

### **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par votre assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

### Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

### Notes de frais entre l'association LES ATELIERS INTERNATIONAUX DE MAITRISE D'ŒUVRE URBAINE DE CERGY-PONTOISE et les membres du Conseil d'Administration :

**Administrateurs concernés :** Les membres concernés sont issus du collège administrateur ou le président.

Il s'agit de notes de frais relatives aux dépenses liées aux déplacements des membres lors des réunions de type Conseil d'Administration ou Bureau, et aux missions de représentation dans le cadre des Ateliers en France et à l'étranger.

Les remboursements de frais aux administrateurs se présentent ainsi au titre de l'exercice :

Nom	Fonction	Montant des frais remboursés 2024
M. Perissol	Président	407,93 €
Mme BALDE Delphine	Vice-présidente	0,00 €
M. Jaouen	Administrateur	1 313,76 €
M. Vincent	Administrateur	0,00 €
M. Raimbault	Administrateur	0,00 €
M. Vernière	Administrateur	0,00 €
M. Bayle	Administrateur	10,00 €
M. Grebert	Administrateur	80,00 €

Fait à Nogent sur Marne, le 23 juin 2025  
Le commissaire aux comptes

IN EXTENSO IDF AUDIT

Christian SERPAUD



Associé

## 3.2. Rapport de gestion du Conseil d'Administration

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux prescriptions de la loi et des statuts de l'association, pour soumettre à votre examen et à votre approbation les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2024.

### **I - PRESENTATION DES COMPTES - ACTIVITES - RESULTATS (compléments et précisions supplémentaires apportées par le cabinet comptable le 12 juin 2025)**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 353 557 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 532 122 euros et un total charges de 490 464 euros; Ce qui élève le résultat à un excédent de 41 658 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2024 et finit le 31/12/2024.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Ce qui amène à un résultat d'exploitation de l'année 2024 excédentaire de 41 658 euros contre un déficit de 57 337 euros au cours de l'exercice précédent.

Après une année 2023 où de nombreux projets d'ateliers n'ont pas pu être concrétisés, les projets ont finalement été signés et organisés en 2024, notamment à l'international dans la ville d'Hyderabad en Inde et au Cameroun sur le projet Plateforme Urbaine Cameroun. Un dernier atelier a été en préparation en 2024 avec l'Etablissement Public de Paris La Défense. En plus de l'atelier récurrent en Île-de-France.

En 2024, trois des quatre projets d'ateliers professionnels projetés en 2023 sont initiés : Hyderabad, Plateforme urbaine Cameroun et La Défense.

L'atelier à Hué ne pourra pas être envisagé avant 2026 en raison de réformes territoriales locales.

En 2025, les perspectives pour l'année ne sont pas aussi encourageante que l'année précédente. Certes l'atelier francilien est lancé mais la recherche de partenariats se poursuit en raison d'une baisse de dotation des collectivités françaises.

Par ailleurs, de nombreux ateliers sont en phase émergente ou exploratoire ce qui n'amène pas forcément de nouveaux contrats signés durant l'année 2025.

## **II - FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Notre association n'a aucune filiale et ne détient aucune participation significative.

## **III - EVENEMENTS IMPORTANTS ET EVOLUTION PREVISIBLE DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

L'association a subi le départ précipité de la Directrice Christine Lepoittevin qui est en arrêt maladie depuis début 2024.

## **IV - ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

L'association n'a eu au cours de l'exercice aucune activité particulière dans ce domaine.

## **V - APPROBATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT**

1°) Approbation des comptes

Le Conseil d'Administration vous propose d'adopter les comptes tels qu'ils vous sont présentés et les opérations de gestion qu'ils traduisent.

2°) Affectation du résultat

Il vous est proposé d'accepter l'exercice excédentaire de 41 658 euros de l'année 2024 ce qui élève les fonds propres à 171 259 euros en 2023 contre 129 602 euros à la fin de l'exercice 2023.

Le conseil d'Administration propose la constitution d'une nouvelle ligne budgétaire dédiée aux « fonds associatif » qui permettra de flécher un montant des fonds propres pour la prospective de l'association.

Les rapports de votre Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes et les documents comptables qui ont été mis à votre disposition doivent vous permettre de statuer en connaissance de cause sur les comptes de cet exercice social et les opérations de gestion de votre association.

Le Conseil d'Administration vous propose d'adopter les résolutions qui vous sont présentées et de lui donner quitus entier de sa gestion.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### 3.3. Rapport du trésorier

L'année 2024 a été marquée par une activité soutenue et la réalisation de nombreux projets, se traduisant par un résultat excédentaire d'environ 41 658 €.

Après une année 2023 particulièrement difficile, cet exercice représente une dynamique positive et renforce nos fonds propres. Ce résultat 2024 contribue ainsi à assurer une meilleure stabilité financière, en permettant d'équilibrer les exercices comptables sur plusieurs années.

Afin de mieux appréhender ces évolutions, nous vous invitons à une analyse rapide des résultats financiers de la dernière décennie, puis une comparaison des deux dernières années pour finir sur un focus sur 2024. C'est l'occasion de revenir sur les évolutions de l'association ces dernières années, que nous avons essayé d'anticiper et de présenter de la façon la plus lisible possible.

#### 1/ Retours sur la dernière décennie :

Dans un premier temps, il semble nécessaire de revenir sur plusieurs tendances de fond pour présenter les résultats 2024 dans leur contexte :

- ➔ Les partenariats franciliens pluriannuels perdurent mais deviennent financièrement plus modestes (de 350 000€ à 180 000€ annuels)  
Il y a 10 ans, les financements des partenaires franciliens et nationaux permettaient de couvrir entièrement les frais structurels de l'association (charges salariales et charges fixes) ce n'est aujourd'hui plus le cas.
- ➔ Nous avons en parallèle établie une comptabilité analytique et avons commencé à préciser le temps passé par atelier par les membres de l'équipe afin de rationaliser et surtout d'établir un système où chaque atelier -y compris l'atelier francilien – participe au financement de la structure. Nous avons établi, à partir de 2024, la part des salaires couverts par les ateliers nationaux et internationaux.

Dans un deuxième temps, il est important de préciser le processus d'un atelier.

Les ateliers, quand ils sont en phase opérationnelle, sont un élément structurant des finances de l'association. Le plus souvent il faut compter 3 ans pour le montage d'un atelier.

La première année constitue la phase d'émergence et, financièrement, elle correspond à une dépense pour l'association : les échanges préliminaires qui demandent beaucoup de temps, ne sont jamais pris en charge ultérieurement.

La deuxième année est une phase de mission exploratoire. Cette phase de lancement, constitue l'étape de rédaction du projet d'atelier, avec des premières étapes de travail, des pilotes... Elle est financièrement plus équilibrée.

C'est surtout la troisième année, année opérationnelle pendant laquelle se tient l'atelier qui est importante pour les finances de l'association, en effet, cela amène l'apport en trésorerie, et de ce fait, de meilleures capacités de paiement pour l'association.

L'association a donc également un sujet de trésorerie : développer des ateliers amènent à mobiliser ses fonds et il faut donc être prudent sur la gestion ordinaire.

Nous l'affirmons depuis plusieurs années, un effort important de rationalisation des charges fixes a été mené ces dernières années. Je crois que nous sommes allés au bout de l'exercice et que désormais, l'enjeu est de trouver des partenaires financiers sur le long terme, prêts, comme le fut l'AFD, à nous soutenir également avec des avances en trésorerie par exemple.

## **2/ Focus sur les années 2023 et 2024 :**

L'année 2023 a été marquée par peu d'ateliers et un report de plusieurs ateliers à cette année. En conséquence, l'année 2023 a donné lieu à un déficit, aggravé par la reprise de provisions issue de l'Atelier de Cali, pour lequel les chances de récupérer des sommes étaient devenues nulles.

L'année 2024 a été marquée par une activité importante ( trois ateliers), très concentrés dans le temps ( tous tenus sur le dernier trimestre) et un atelier en préparation sur la période à cheval entre 2024 et 2025.

Par conséquent, le résultat est positif de 41 658€ pour l'année 2024.

## **3/ Eléments saillants de l'année 2024 :**

De façon plus précise, je souhaiterai revenir sur plusieurs aspects importants ;

### 1/ l'aspect humain :

Comme vous le savez peut-être, Christine Lepoitevin, directrice des Ateliers a été gravement malade en 2024 et n'a pu participer à l'activité de l'association. Elle a pu sortir de l'hôpital et est actuellement en longue maladie.

C'est donc une équipe réduite, avec une personne en moins, qui a piloté une activité en croissance de 22.4 %

Cela a également amené, en termes comptables, à une baisse de la masse salariale de - 15%, avec le basculement de Christine vers un congé maladie longue durée.

Je souhaitai souligner l'engagement et l'efficacité de l'équipe et le fait que chacun de ses membres a dû prendre de nouvelles responsabilités.

L'année 2024 a été donc été intense avec une charge de travail accrue et des enjeux d'organisation à traiter rapidement.

Cette charge de travail se répercute sur la masse salariale à environ 85% qui est affectée directement à des ateliers / projets de l'année. Cela montre la difficulté à investir du temps pour monter de nouveaux ateliers durant l'année 2024 et en règle générale sur les années à forte activité.

L'association aborde 2025 avec moins d'incertitude : Véronique Valenzuela est désormais la directrice, avec l'appui de Simon Brochard et une équipe de gestion solide accompagnée par Victoire Bayle.

## 2/ Ateliers et Trésorerie

Alors que les produits se montaient autour de 550 000€ en 2023, ils se montent en 2024 à 530 000€. Pour les deux années l'essentiel des produits provient des ateliers se déroulant effectivement dans l'année. (A noter qu'en 2023, il y a eu une provision et reprise de 117 000 € concernant un projet, ce qui augmente artificiellement les produits et les charges.)

En 2024, les ateliers à l'international (Inde, Cameroun) ont représenté 292 000€ de produits. Les ateliers en France (atelier Francilien et La défense à cheval sur 24-25) ont représenté 184 000€.

Cette activité très soutenue a permis, grâce aux efforts constants de gestion, de maintenir une trésorerie suffisante (autour de 234 000€) pour que l'activité de l'association puisse se déployer.

L'année 2024 a donc été très forte pour l'association, avec une activité intense.

Cependant, et ce sera un début de conclusion invitant au débat, le principal enjeu est désormais de réserver suffisamment de temps et d'argent durant l'année N pour garantir un niveau d'activité suffisante en année N+1 et surtout N+2.

Une réflexion poussée par les trésoriers, l'équipe et le cabinet comptable nous amène à la proposition d'inscrire une ligne de provisions dédiées « au projet associatif », dès l'année 2025, afin, d'inscrire des ressources de prospective pour préparer ( au moins en partie) les Ateliers à l'avenir.

Cette année 2025, se rapprochera plus de 2023 que de 2024 avec des ateliers dans la phase d'émergence (peu rémunératrice) et qui devraient s'engager en 2026 pour les phases opérationnelles.

# 4. Prévisions 2025

## 4.1. L'atelier francilien junior en 2025

### 43ème atelier francilien 2025 : Aux sources du Grand Jardin Séquanien – Ecologie et habitabilité de la Seine et de ses affluents

#### Atelier d'étudiants et jeunes professionnels / France

**Dates :** 08 Septembre au 25 septembre 2025 (dates à confirmer)

**Pilotes :** Armelle Varcin, César Silva Urdaneta

**Coordination :** Véronique Valenzuela / Simon Brochard

**Assistante-pilote :** Carole Adenka

**Date du Jury :** Jeudi 25 septembre 2025

#### Territoires focus : Seine Amont – Haute Vallée de la Seine

#### Sujet :

Un sujet porté par les initiatives de Bertrand Warnier dont le Plaidoyer pour un grand jardin séquanien Continuités avec les ateliers : Quelle vie dans les métropoles au XXIème siècle (2018), D'une rive à l'autre de l'Oise (2020) et l'atelier professionnel Water and metropolitanisation à Hyderabad (2024)

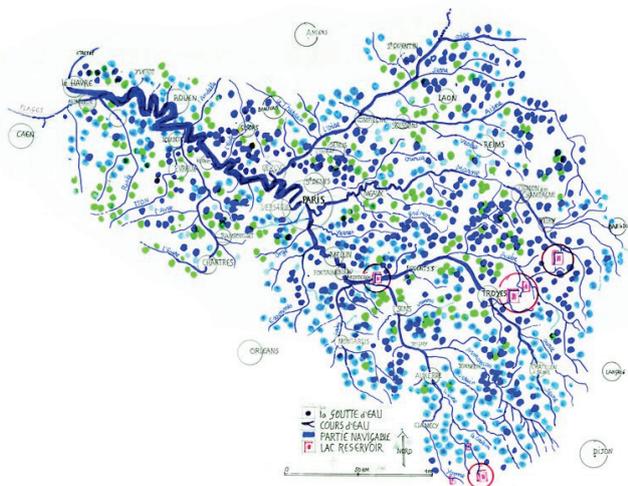
Le bassin de la Seine est un grand territoire, s'étalant de la Bourgogne à la Normandie, rassemblant plus de 18 millions d'habitants. Les multiples affluents de la Seine constituent un éventail spectaculaire qui traversent, irriguent et relient des zones rurales, des métropoles, des vallées et des plaines. C'est le résultat du travail lent de la nature, qui a façonné pendant des siècles les paysages de nos quotidiens.

Le bassin de la Seine est un milieu de vie, pour les humains comme pour les autres animaux et les plantes, qui abrite la diversité du vivant. Ses bénéfices pour les processus écologiques et évolutifs sont une ressource

pour protéger et adapter les sociétés humaines face aux changements globaux.

Dans le contexte des menaces simultanées de raréfaction de l'eau et de risques d'inondations en lien avec le changement climatique, Les Ateliers de Cergy proposent de repenser le bassin versant de la Seine. L'eau, première condition de vie, y devient matrice de relations entre la géographie, le paysage, le vivant, le minéral. Comment faire émerger ce Grand Jardin Séquanien, fondé sur le réseau hydrographique, la symbolique de l'eau et la puissance narrative du jardin ?

L'Atelier vise à contribuer à l'invention de ce Grand Jardin Séquanien afin d'inventer les récits des territoires désirables, solidaires et résilients, pour les habitants de ce grand bassin de vie. Tout en suivant le fleuve de ses sources à son estuaire, la 43e session se concentre sur la séquence Haute vallée de la Seine - Seine Amont.



### Les enjeux de l'atelier

**Promouvoir une culture de l'eau partagée** : Quelles actions pour ménager les usages, réduire les conflits et préserver la ressource en eau ?

**Imaginer des éléments d'un récit territorial** : Stimuler les imaginaires via des dispositifs porteurs de récits : sur quoi les fonder ? Comment l'incarner et le rendre collectif ?

**Mobiliser des savoirs au service du développement territorial** : Favoriser la mise en application de connaissances éprouvées : quelles stratégies pour intégrer ces savoirs aux projets de territoire ?

**Sensibiliser à l'hydrosolidarité** : Comment traduire les interdépendances en de nouvelles formes d'action et de gouvernance ?

### **Calendrier des événements :**

**Séminaire productif** : lundi 23 juin 2025

**Ouverture** : Mardi 9 septembre 2025

**Forums d'échanges** : Dates à venir

**Jury** : Jeudi 25 septembre 2025

## **4.2. Les ateliers professionnels en France et à l'étranger en 2025**

### **Atelier Flash La Défense : Quartier Saisons, moteur de la régénération de la Défense**

#### **Atelier de professionnels / FLASH 5 jours / France**

**Dates** : 24 au 28 Janvier 2025

**Pilotes** : Louis Moutard, Reana Taheraly

**Assistante-pilote** : Tifawt Loudaoui

**Coordination** : Véronique Valenzuela / Simon Brochard

**Partenaires** : Etablissement Public Paris La Défense

**Territoires focus** : Quartier Saisons, La Défense

En 60 ans, Paris La Défense est devenu un territoire exceptionnel, au rayonnement international. Il est aujourd'hui le quatrième quartier d'affaires le plus attractif au monde, et il est devenu la vitrine du dynamisme de l'économie française. Avec 500 entreprises, dont 41% d'origine étrangère, 15 entreprises du Fortune 500 et 180 000 salariés, le quartier propose 3,7 millions de m<sup>2</sup> de bureaux répartis dans plus de 125 immeubles et 40 000 m<sup>2</sup> d'espaces de coworking. Ce territoire de 564ha s'étend sur quatre communes des Hauts-de-Seine : Courbevoie, Puteaux, Nanterre et la Garenne-Colombes.

Le succès du quartier d'affaires ne doit toutefois pas masquer les nombreux défis auxquels il doit faire face : adaptation au changement climatique, positionnement dans les nouveaux équilibres mondiaux, effets de la crise sanitaire de la Covid 19 et essor du télétravail, dans un contexte de transformation des modes de vie.

L'Etablissement Public Paris La Défense initie des réflexions transversales et holistiques sur l'évolution du territoire et d'inclure dans l'échange et l'expertise différentes disciplines liées à l'urbain. L'atelier participe à entraîner le territoire dans une nouvelle trajectoire plus sobre et résiliente. L'atelier s'intéresse en particulier au quartier Saisons à Courbevoie, marqué par l'emblématique projet de tours jumelles Hermitage, finalement abandonné il y a peu.

### Calendrier des rencontres :

**L'atelier de lancement** : Le mercredi 10 juillet à Tour Neptune, Allianz

**Table-ronde #1** le jeudi 26 septembre 2024, en visio-conférence : Réimplanter la dalle de La Défense dans son environnement naturel

**Table ronde #2** le mercredi 16 octobre 2024, en visio-conférence : Les quartiers d'affaires 21ème siècle : vers un nouveau modèle

**Le comité des élus et des partenaires** : le mercredi 13 novembre 2024 à cœur Défense, Paris La Défense

**Présentations finales** : le mardi 28 Janvier 2025 à la tour First, La Défense

## 4.3. Les autres activités prévues en 2025

### Mission de restitution de l'atelier Hyderabad-Inde

**Date de la mission** : 2025

**Lieu** : Hyderabad

**Pilotes** : Florence Bognoux et Reena Mahajan

**Partenaires** : Ambassade de France en Inde, Ministère de la transition écologique et Agence française de développement

**Assistant pilotes** : Rahul Palagani et Sasank Ivs

**Coordination** : Simon Brochard et Véronique Valenzuela

A la suite de la finalisation de l'atelier et de la publication de la synthèse, Les Ateliers préparent une mission de valorisation sur place, avec une participation souhaitée des partenaires internationaux, afin de présenter les leçons et d'échanger sur les suites de l'atelier.

### Programme de stratégie et réflexion urbaine en Ukraine

#### Projet avec la ville de Lutsk – Ukraine

**Date de la mission** : 2025

**Lieu** : Lutsk

**Membres associés** : Natalya Yankovska, Michel Jaouën

**Coordination** : Simon Brochard et Véronique Valenzuela

A la suite de relations établies avec plusieurs territoires ukrainiens depuis 2020, Les Ateliers développent aujourd'hui un programme de travail avec les acteurs des territoires ukrainiens, qui ont exprimé un vif intérêt pour la méthodologie portée par l'association.

Après des premiers échanges lors du Forum Urbain de Tchernivtsi en septembre 2024 et la réalisation d'une conférence à Lutsk en janvier 2025, des lettres de manifestation d'intérêt ont été envoyées le village de Pidhaitsi et l'association Algorytm (qui fédère des acteurs économiques et innovants), en lien avec la municipalité de Lutsk. Ces acteurs demandent une réflexion sur l'attractivité économique du territoire, sa transition écologique et sur ses capacités d'accueil de populations venant de l'Est de l'Ukraine.

En réponse, Les Ateliers ont conçu un programme de réflexion urbaine en Ukraine structuré autour de plusieurs étapes :

- une table ronde internationale pour rassembler les experts et parties prenantes.
- une mission de terrain productive impliquant experts locaux et internationaux pour préparer les questionnements et l'analyse du territoire
- un atelier « flash » de 5 jours sur site pour apporter des propositions adaptées aux enjeux des territoires.

Pour concrétiser cette initiative, l'association des Ateliers internationaux de Cergy recherchent des financements pour la réalisation du programme de réflexion et prospective urbaine avec les collectivités partenaires. Une première mission pourrait avoir lieu à l'occasion du festival littéraire à Lutsk, Frontera, en Août 2025, auquel l'association est invitée par Algorytm.

## 4.4. Visibilité internationale

### Participation des Ateliers à des évènements organisés par des partenaires extérieurs

#### Conférence « Les liens entre ville et villages » à Lutsk, Ukraine

**Lieu :** Lutsk, Ukraine

**Date :** 16 Janvier 2025

**Participants :** Natalya Yankovska

Dans le cadre du rapprochement avec les acteurs locaux de Lutsk en Ukraine, et notamment de l'association Algorytm, qui regroupe les acteurs économiques de la ville et de ses environs, la membre des Ateliers Natalya Yankovska a été invitée pour une conférence sur place, à Lutsk. Le thème de cette conférence était les liens entre la ville-centre et les villages alentours, et la préservation de l'architecture et de l'urbanisme ruraux face à la métropolisation.



## Sommet Climate Chance Europe Afrique 2025

**Lieu :** Palais du Pharo à Marseille

**Date :** 31 mars et le 1er Avril

**Participants :** Delphine Baldé, Vincent Bourjaillat, Véronique Valenzuela

Cet événement a réuni les représentants des institutions européennes, collectivités locales, entreprises, organisations syndicales, associations, scientifiques et citoyens, mobilisés en particulier pour renforcer le dialogue et la coopération entre les acteurs non-étatiques concernés par les enjeux d'adaptation, et pour contribuer à renforcer les politiques d'adaptation de la France et de l'Union Européenne.



## 5. Le budget prévisionnel 2025

LES ATELIERS INTERNATIONAUX					
	REALISE 2021	REALISE 2022	REALISE 2023	REALISE 2024	BUDGET 2025
<b>Financement Ateliers Internationaux</b>	<b>186 877 €</b>	<b>182 659 €</b>	<b>79 113 €</b>	<b>311 167 €</b>	<b>179 094 €</b>
- AFD - San Pedro	101 935 €	0 €			
- AFD - Tirana	73 098 €				
- AFD - Kampala	11 844 €				
- AFD - Campus/URB		33 168 €	76 832 €		
- AFD - Copar LAB/Campus		60 000 €			
- AFD - Cap Town		89 491 €			
- AFD - Hydérabad				19 264 €	
- Expertise France - Cameroun				154 001 €	4 435 €
- FEXTE - Hydérabad			2 281 €	125 000 €	25 000 €
- CACP - Haïti				12 902 €	
- FICOL ou AESN - Haïti					18 659 €
- Expertise France - Ukraine					75 000 €
- URBA 2000 - Ukraine					12 000 €
- Expertise France - Ghana ou RDC					40 000 €
- Erasmus +					4 000 €
<b>Financement Ateliers Nationaux</b>	<b>302 700 €</b>	<b>270 420 €</b>	<b>310 528 €</b>	<b>184 688 €</b>	<b>215 812 €</b>
- EPFIF	50 000 €	50 000 €	50 000 €	60 000 €	50 000 €
- CACP	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	28 500 €
- GRAND PARIS AMENAGEMENT	40 000 €	30 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €
- Conseil départemental du 95	30 000 €	20 000 €	30 000 €	20 000 €	0 €
- MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €
- AFD - Réunion	127 700 €	16 435 €			
- AFD		62 693 €	94 628 €	2 000 €	
- Mayotte		36 292 €	35 900 €		
- URBA 2000			30 000 €	0 €	30 000 €
- Région IDF				0 €	
- EPA La Défense				32 688 €	67 312 €
<b>Cotisations et autres produits divers</b>	<b>50 943 €</b>	<b>19 702 €</b>	<b>26 727 €</b>	<b>22 231 €</b>	<b>22 000 €</b>
<b>Autres produits</b>	<b>13 561 €</b>	<b>11 898 €</b>	<b>18 424 €</b>	<b>14 036 €</b>	<b>0 €</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>554 081 €</b>	<b>484 679 €</b>	<b>434 792 €</b>	<b>532 122 €</b>	<b>416 906 €</b>
	REALISE 2021	REALISE 2022	REALISE 2023	REALISE 2024	BUDGET 2025
<b>Frais liés aux ateliers</b>	<b>287 171 €</b>	<b>228 143 €</b>	<b>216 313 €</b>	<b>400 997 €</b>	<b>329 907 €</b>
Total frais directs ateliers/missions 2024	287 171 €	228 143 €	216 313 €	242 176 €	239 695 €
Frais directs atelier Hydérabad + mission				89 648 €	18 000 €
Frais directs atelier Francilien				56 921 €	67 550 €
Frais directs atelier La Défense 2024				15 677 €	47 900 €
Frais directs atelier Cameroun				73 247 €	0 €
Frais directs atelier Mayotte (synthèse)				960 €	0 €
Frais directs mission Haïti				2 292 €	6 940 €
Frais directs Ukraine				3 432 €	77 280 €
Frais directs Ghana					22 025 €
Total masse salariale par ateliers/missions 2024				158 821 €	90 212 €
Charge personnel Hydérabad + mission				50 025 €	5 000 €
Charge personnel Francilien				36 400 €	33 372 €
Charge personnel La Défense 2024				15 840 €	12 200 €
Charge personnel Cameroun				44 136 €	4 000 €
Charge personnel mission Haïti				5 220 €	9 720 €
Charge personnel Ukraine				7 200 €	11 520 €
Charge personnel Ghana				0 €	14 400 €
<b>Coûts fixes de structure</b>	<b>252 152 €</b>	<b>244 099 €</b>	<b>275 817 €</b>	<b>80 014 €</b>	<b>138 430 €</b>
Total frais généraux	48 383 €	49 983 €	51 557 €	40 553 €	35 000 €
Total des frais de personnel	203 514 €	194 115 €	221 948 €	28 817 €	103 430 €
Autres charges	255 €	0 €	2 312 €	2 802 €	0 €
Provisions IDR et pour risques				7 842 €	
<b>Charges exceptionnelles</b>				<b>9 452 €</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>539 323 €</b>	<b>472 241 €</b>	<b>492 130 €</b>	<b>490 464 €</b>	<b>468 337 €</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>14 758 €</b>	<b>12 438 €</b>	<b>-57 337 €</b>	<b>41 658 €</b>	<b>-51 431 €</b>

## 6. Les partenaires

Les Ateliers remercient chaleureusement les partenaires financiers qui les accompagnent fidèlement depuis des années, notamment pour l'adossement structurel apporté à l'association et leur appui dans la réalisation des ateliers franciliens.



Nos remerciements vont aussi aux institutions et collectivités qui ont accueilli ou apporté un soutien financier aux ateliers de 2021/2024





Enfin, tous les partenaires ayant contribué à l'activité 2022- 2023 et 2024 par une implication en présence dans ces ateliers ou leur préparation, ou pour une mise à disposition de salles, ou soutien dans la publication d'ouvrages.



Nos remerciements vont aussi aux institutions et collectivités qui ont accueilli ou apporté un soutien financier et un accompagnement depuis ces dix dernières années



ATELIER  
INTERNATIONAL  
DU GRAND  
PARIS



ONU HABITAT

WINTER  
UNI

International  
Baikal Winter  
University of  
urban planning

Hammerson



CCI ESSONNE

Fondation  
VEOLIA



EDF

Essonne  
LE DÉPARTEMENT



masen

ICAIDE

Robert Bosch Stiftung



épaMARNE épaFRANCE  
L'âme dans l'aménagement



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Ambassade de France au Maroc

AREP



Bouygues Immobilier

KCCA  
KAMPALA CAPITAL CITY AUTHORITY  
For a better City



Grand Paris Sud  
Seine-Essonne-Sénart

PAVILLON de  
l'ARSENAL



fondation @ egis



EUROPEAN UNION  
BÊKOU  
Fonds National de l'UE pour le Mali/le Bénin/le Burkina Faso



UNIVERSITÉ PARIS-SEINE



UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE  
CHAIRE ETI  
LES PARIS SORBONNE BUSINESS SCHOOL  
ENTREPRENEUR TERRITOIRE INNOVATION

MINES  
ParisTech